

JOURNAL

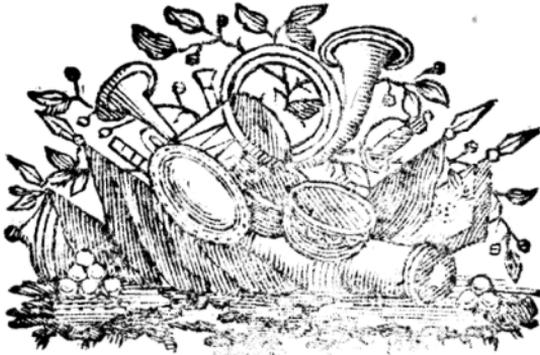
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JUILLET

1780.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de S. Maj. l'Impéra-
trice-Reine Apostolique.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examinateur.*

1910

ВЕРИЮЩИМ

ТА

СВЯТЫМ

СВЯТЫМ

ОБИ



СВЯТЫМ

СВЯТЫМ

СВЯТЫМ



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

I. JUILLET

1780.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Le modèle des pasteurs, ou précis de la vie de Mr. de Sernin, curé d'un village dans le diocèse de T * * *. A Paris, chez Valade; à Liege, chez Defoër. 1779. 1 vol. in-12. de 200 pages.*

DES détails pleins de naïveté & d'une simplicité qui n'a rien d'ignoble, rendent cet ouvrage vraiment intéressant. Si M^r. Sernin est un personnage réel, qui a vérifié par son zèle & ses vertus le tableau qu'on

nous présente ici d'un pasteur, il est certain que la lecture de l'ouvrage doit attacher davantage; naturellement on aime mieux s'instruire dans des exemples que la pratique a réalisés, que dans ceux qu'une imagination édifiante a tracés à son choix. Cependant l'auteur refuse d'éclaircir cet article. "Plusieurs personnes, dit-il, m'ont demandé, si M^r. de Sernin avoit existé jamais, & tel que je le peins. Je ne leur ai jamais répondu positivement, je manquerois au respect dû à la mémoire d'un homme dont la première vertu étoit la modestie, s'il a existé : en avouant ce livre pour un ouvrage d'imagination, j'en affoiblirais peut-être, pour bien des gens, l'intérêt, & par cela je le rendrais moins utile .."

Il faut convenir que l'ouvrage soit historique, soit romanesque ne peut avoir que d'excellens effets. Si le *modele des pasteurs* n'a point existé dans M^r. Sernin, il a existé certainement, il existe encore, malgré la corruption du siècle qui ronge jusqu'aux entrailles de l'Eglise, dans des ecclésiastiques respectables, chargés de l'instruction & du salut de leurs frères, & qui n'épargnent dans les travaux de ce pénible ministère ni soins, ni fatigues. Or, ce genre de modele ne sauroit être trop répandu, ni exposé d'une manière trop solennelle & trop frappante. Non, j'ose bien assurer qu'il n'y a rien au monde qui influe plus directement, plus efficacement sur l'état du peuple, que la conduite d'un curé, sur-tout dans les villages & dans les en-

droits

droits éloignés des grandes villes. Je n'hésite pas à dire que les mœurs, la probité, la religion des gens de la campagne sont en quelque sorte en la disposition des curés (a). Si dans les villes où le mal est toujours en plus grande masse que le bien, ils n'ont pas la même influence, ils peuvent toujours beaucoup sur l'esprit & le cœur de la multitude; s'ils ne peuvent étouffer le blasphème & le vice, ils en arrêtent au moins les progrès, ils en retardent la consommation, ils en affoiblissent le triomphe. " C'est, dit l'auteur, à l'administration des chefs des paroisses que sont confiées les mœurs & la paix du peuple : c'est d'eux seuls que dépend le bonheur intérieur des familles. Les loix ne peuvent que contenir les méchants décidés, & maintenir l'ordre extérieur; mais c'est aux pasteurs seuls qu'est confié l'ordre intérieur, dont les détails, à l'infini, échappent à la vigilance des loix. C'est à leur tendre sollicitude qu'est remis le soin d'instruire, de consoler, d'inspirer par leur exemple sur-

tout,

(a) Si j'osois dire à cette occasion une chose bien paradoxale, & qui néanmoins est bien vraie, c'est que dans mes divers voyages, j'ai toujours connu les curés par les paroissiens (j'entens dans les villages, sur-tout à quelque distance des grandes villes) : l'effet de l'instruction, de l'exemple, de la charité & du zèle du pasteur, l'impression infiniment précieuse du culte religieux exercé avec décence & dignité, paroissoient dans les mœurs & les manières de ces bons rustres; & le défaut de tout cela étoit également sensible.

„ tout, l'amour du bien & l'horreur du crime ;
 „ c'est dans leurs bras , comme dans un asyle
 „ sacré , que viennent se jeter les pauvres , les
 „ vieillards , les orphelins , les mourans &
 „ tant d'autres voués au malheur , que dé-
 „ laisse la froide humanité ; c'est par ce mi-
 „ nistere sacré que la religion a uni la terre
 „ aux cieux ; un bon curé , en un mot , est
 „ l'image la moins imparfaite d'un Dieu de
 „ paix & de miséricorde „

A la vie de ce vertueux pasteur , on a joint un recueil de lettres sur différens sujets , & quelques fragmens qu'on a trouvés dans ses papiers après sa mort. Parmi ces derniers j'ai lu avec plaisir un passage sur l'éducation , qui m'a paru être le fruit de l'expérience & d'un jugement droit. “ Jamais siecle ,
 „ ne fut plus fécond que le nôtre en projets
 „ d'éducation , & jamais on ne s'accorda si
 „ peu sur les principes qui doivent en être
 „ la base. Le plus petit pédant s'évertue dans
 „ un imposant *prospectus* où il ne vous pro-
 „ met rien moins que des Spartiates pour le
 „ corps , & des Athéniens pour l'esprit , après
 „ quatre ou cinq années d'exercice ; & Dieu
 „ fait quels font ces prodiges „

L'Auteur discute ensuite le plan d'instruction qu'on suit dans un grand nombre de provinces , & qui devient tous les jours plus général ; il observe que presque toutes les sciences qu'on enseigne aux jeunes gens , se réduisent à une physique géométrique , ou enfin à l'étude des mathématiques en général ; système d'instruction dont il ne croit pas qu'on

doive se promettre des effets bien brillans, ou du moins universellement utiles. “ J’avoue ,
,, dit-il , que cette science peut être utile à
,, qui veut être architecte , navigateur , astro-
,, nome ; mais pour celui qui ne veut rien
,, être de tout cela , les premiers élémens doi-
,, vent suffire. Il est faux , comme on le pré-
,, tend , que cette étude rend l’esprit juste ;
,, 1°. parce que rien ne peut rendre juste un
,, esprit qui ne l’est pas : 2°. parce que cette
,, justesse d’esprit que l’on en suppose l’effet ,
,, doit au contraire être supposée anté-
,, rieure , sans quoi il n’y a ni goût ni
,, progrès à attendre : 3°. il résulte de quantité
,, d’observations d’expérience , que cette étude
,, en perfectionnant très-strictement la justesse
,, d’esprit , a l’inconvénient d’appauvrir , de
,, dessécher l’imagination , & de faire de faux
,, raisonneurs qui nient tout ce qui ne leur
,, est pas démontré. Ce n’est que depuis quel-
,, ques années , où l’on s’est livré indistinc-
,, tement à cette étude , que nous avons vu
,, s’éteindre le goût de la littérature & des
,, arts d’agrémens. La poésie a cessé de pein-
,, dre & d’émouvoir ; elle est devenue rai-
,, sonneuse , & conséquemment a cessé d’être
,, poésie. On a vu de toutes parts s’élever des
,, essais de philosophes-géomètres qui ont
,, tout soumis au calcul , arts , goûts , génie ,
,, sentimens. Delà l’extinction absolue des ta-
,, lens & des affections douces ; le siècle de
,, Louis XIV , qui valoit bien le nôtre ,
,, avoit produit dans tous les genres de grands
,, hommes , que les mathématiques n’a-
voient

„ voient sûrement pas rendu tels. Je ne
 „ vois pas que Bossuet , Fléchier , Fénelon ,
 „ Racine , Moliere , Boileau , la Fontaine ,
 „ soient arrivés par des séries de calculs à cette
 „ justesse d'esprit , à cette vérité de goût , qui
 „ est un des grands mérites de leurs écrits.
 „ L'application du calcul ne peut se faire en
 „ un mot qu'aux objets qui de leur nature
 „ peuvent se mesurer , ou se compter ; tout
 „ ce qui tient à l'élevation du génie , à la
 „ richesse de l'imagination , & à la sensibilité
 „ du cœur , n'est & ne fut jamais de leur
 „ ressort. “ Les siècles qui nous
 „ ont précédés ont eu des poètes , des ora-
 „ teurs , des philosophes , des législateurs ,
 „ des généraux d'armée , & nous ne voyons
 „ nulle part que ce fût à l'étude des mathé-
 „ matiques qu'ils fussent aucunement redeva-
 „ bles de leurs talens , de leur génie , en-
 „ core moins de cette force , de cette éner-
 „ gie de sentimens qui ont produit tant d'ac-
 „ tions & d'ouvrages sublimes. Cette observa-
 „ tion jointe à celle du dénuement & de la
 „ sécheresse de notre siècle calculateur , de-
 „ vroit , ce me semble , nous rendre un peu
 „ plus circonspects sur le choix des études ,
 „ & sans tout accorder à l'ancienne maniere
 „ d'instruire , ne pas tout prendre de la nou-
 „ velle „.

Je ne dirai pas ce que je pense de ces ob-
 servations , que presque tous les journalistes ont
 trouvé très-impertinentes. Mais j'y ai aperçu
 un rapport si sensible avec la maniere dont
 j'ai parlé autrefois de l'étude *générale & as-*
sidue

1. Juillet 1780.

357

fidue des mathématiques & de ses effets * , que j'ai douté pendant quelque tems , si je devois me consoler d'être dans la même erreur en société avec un auteur si estimable ; ou si une chose qui malgré l'impression des idées dominantes , se présente sous les mêmes traits à deux hommes sans prétentions , sans rapport entre-eux , n'étoit peut-être pas la vérité.

* Obs. phil.
Entr. 2.



De la Religion , par un homme du monde , où l'on examine les différens systêmes des sages de notre siècle , & où l'on démontre la liaison des principes du christianisme , avec les maximes fondamentales de la tranquillité des états , 3 , 4 & 5^e. parties. A Paris , chez Moutard 1778 & 1779 ; à Liege chez Orval-Demazeau.

J'Ai rendu avec une vraie satisfaction compte des deux premiers volumes de cet ouvrage estimable * ; j'ai fait connoître la sagesse des principes embrassés par l'auteur & la solidité des raisonnemens avec lesquels il les défend contre les ennemis communs de la religion & de la société. La suite de cet ouvrage complète le dessein de l'auteur & semble assurer le succès qu'il s'en promet. Je ne puis cependant m'empêcher d'observer que depuis les deux premiers volumes , il est survenu quelque changement dans la manière de l'auteur. Quoique déjà un peu diffus dans ses raisonnemens , il sembloit bien plus ferré &

* 1 Avril
1779, p. 476.

plus pressé d'arriver au but, qu'il ne l'est dans ces trois dernières parties. Ce sont des citations de 10, 15 & 20 pages, tirées mot à mot de quelque livre bon ou mauvais; tantôt pour réfuter l'erreur, tantôt pour appuyer la vérité; mais il faut convenir que ces discussions parasites font bien plus le compte de l'imprimeur & du libraire que du lecteur. Il est un art d'isoler les erreurs en les dépouillant de leurs vains dehors, de les présenter, pour ainsi dire, toutes nues au tribunal de la raison, & leur procès se trouve bientôt fait; c'est cet art précieux que les apologistes de la religion ne sauroient trop s'appliquer à acquérir.

Je dois répéter ici ce que j'ai observé en parlant du commencement de cet ouvrage. L'auteur a dans les hypothèses de M^r. de Buffon une confiance sans égale. On auroit cru que cette confiance se seroit au moins affoiblie depuis l'impression des *Epoques*. Mais c'est tout le contraire, l'auteur y voit des accords merveilleux avec l'Écriture-sainte, sur-tout avec la physique de Moïse, quoique M^r. de Buffon qui connoissoit sans doute ses *Epoques*, en conclut tout uniment que Moïse étoit un très-pauvre physicien, parce que *de son tems on n'étudioit pas la nature*.

Cependant ne nous étonnons pas de ce jugement plein de foiblesse & de contradiction. M. de Buffon avoit fait à l'auteur *la grace de lui communiquer ces Epoques*, de même qu'à tous ceux dont il aimoit à être courtoisé, depuis M^r. Pallas académicien de Sibérie

berie, jusqu'à M^r. G. maître de forges dans je ne fais quel vallon de la France * &c. Le moien de résister à de pareilles avances, fut-tout quand on est *homme du monde* & qu'on connoit les règles de la politesse ?

Mais si l'auteur est un disciple humble & docile de M^r. de Buffon, il n'a pas le même degré de soumission à l'égard de l'*homme rare, l'honneur de son siècle* *, pour lequel M^r. de Buffon a conçu la plus haute estime, estime qu'il veut être connue de tout le monde, sur-tout de la *postérité*. Non, pour cet homme-là notre auteur le mené assez mal, & ne semble point du tout d'accord avec le Pline françois, ce qui n'est pas trop galant, vu que celui-ci lui avoit fait la *grace de communiquer* cet endroit des *Epoques*, tout comme le reste.



Lettres du docteur Démeste, au docteur Bernard, premier professeur de la faculté de médecine de Douay, de la société royale de Londres &c, sur la chymie, la docimastie, la crystallographie, la lithologie, la minéralogie & la physique en général. A Paris, chez Didot; à Liège chez Desoër 1779.

C'Est la suite de l'ouvrage que j'ai déjà fait connoître *, qui ne peut que renforcer le goût de l'histoire naturelle & en étendre les progrès. Ce second volume est presque

que entierement employé à la minéralogie, c'est-à-dire, à l'explication des matieres métalliques & des minéraux qui se rencontrent dans les entrailles de la terre.

Les substances métalliques se divisent en métaux & en demi-métaux. Les premiers sont ductiles, les seconds ne le sont pas & alterent même la ductilité des métaux. L'auteur traite fort amplement de ces deux genres, de leurs divisions, sous-divisions & propriétés différentes. En parlant des chaux métalliques, & des moïens de réduire en chaux les métaux imparfaits, l'auteur a cru devoir revenir encore à la décomposition de l'air, qu'il ne peut se résoudre à regarder comme une substance simple & incorruptible; quoique rien ne soit plus aisé à concevoir, comme je l'ai observé en parlant du premier volume de cet ouvrage *. L'air au moment où il s'unit avec les corps, est toujours & par-tout le même; ses différentes propriétés ne naissent que de cette union, de cet amalgame des parties naturelles avec différens atômes (a). On a démontré par des expériences curieuses que l'air quelque comprimé & condensé qu'il puisse être, jouit néanmoins de

(a) S'il arrive quelques fois qu'on ne puisse dépurer suffisamment l'air fixe pour lui rendre les propriétés de l'air proprement dit, il ne faut attribuer cet effet qu'à la difficulté d'opérer sur ces substances invisibles, & au défaut de connoissances propres à détruire l'agrégation & la combinaison de l'air & des élémens des corps,

toutes ses propriétés, & ne tient rien de la nature de ce dernier élément ; je ne pense pas qu'on puisse décider la question actuelle par un fait plus sensible & plus propre à constater l'immuable nature de l'air. Boyle a trouvé le moyen de rendre l'air treize fois plus dense, en le comprimant. Haller dit qu'il l'a vu réduit à un volume 60 fois plus petit. Hales l'a rendu 38 fois plus dense, à l'aide d'une presse ; mais en faisant geler de l'eau dans une grenade de fer, il réduisit l'air à un volume 1838 fois plus petit ; de sorte que cet air ainsi condensé devoit avoir & une densité & une pesanteur spécifique environ deux fois & un quart plus grandes que celles de l'eau : ce qui démontre incontestablement que l'air est une substance qui n'a rien de commun avec l'eau ; puisque si l'air n'étoit qu'une eau raréfiée, on n'auroit pu le réduire qu'à la densité de l'eau ; après quoi il auroit résisté à toutes les pressions, avec une force égale à celle qu'on remarque dans l'eau, que l'on fait être incompressible.

Je me suis arrêté un moment sur cet article, parce qu'il est de la plus grande conséquence. On ne peut toucher aux substances simples, sans altérer l'ordre d'une infinité d'idées, sans rompre la suite & la dépendance des notions les plus importantes & les plus essentielles dans l'étude de la nature.

La 31^e. lettre traite particulièrement du mercure, de ses différentes especes, de ses effets sur les métaux, & des divers résultats de ses combinaisons avec d'autres matieres. L'auteur

teur l'envifage comme une fubftance intermédiaire entre les métaux & les demi-métaux; fa fluidité lui paroît être l'effet de la chaleur de l'athmofphere; & cette raifon paroît certaine depuis que l'expérience faite à Péterbourg l'an 1759 nous a appris que dans un froid extrême le mercure devient malleable comme les autres métaux. Les Lettres fuivantes contiennent des détails très-bien déduits fur l'arsenic, le cobalt, le bismuth, le zinc, l'antimoine. La pierre calaminaire paroît à M^r. D. être quelques fois le réfultat de madrepores, d'entroques &c. Je fuis néanmoins tenté de croire, que s'il fe trouve quelques fois de ces débris marins dans la pierre calaminaire, ils ne constituent pas la nature de cette pierre, & ne fe convertiffent point en fa fubftance proprement dite. Une des raifons qui me fait adopter cette opinion, c'est que la calamine eft fur-tout compofée de zinc & de fer, & que les coquillages font d'une nature trop difparate pour pouvoir former le même produit que ces deux fubftances.

L'article du fer eft un de plus étendus; l'auteur paroît y avoir donné une attention particulière, comme au métal le plus réellement utile, & de l'ufage le plus général. Non-feulement il eft, pour ainfi dire, l'instrument de tous les ouvrages humains, le lien & le foutien de tout ce qui a quelque confiftance dans les grandes productions de l'art, mais il fournit encore à la médecine des médicamens très-efficaces, & d'une vertu bien constatée par les observations de la pratique

Ce métal est, en quelque sorte, le seul qui n'ait rien de virulent ; il peut être pris intérieurement en substance, pourvu qu'il soit divisé en chaux ou safran, ou uni même avec quelque acide, & sous la forme saline, sans aucun danger ; il n'occasionne jamais aucun accident fâcheux quand il est administré en dose convenable & à propos. L'auteur discute ensuite la nature & les propriétés des autres métaux parfaits, & donne sur ces diverses substances souterraines des notions très-intéressantes ; il les considère sur-tout dans leurs rapports avec la chymie, & les altérations plus ou moins sensibles qu'elles essuient dans leur mélange avec des matières étrangères. Aux métaux parfaits M^r. D. a joint la platine, qui effectivement en a toutes les propriétés, mais qui est si rare, qu'elle est jusqu'ici un objet de curiosité plutôt qu'un métal utile ; non-seulement parce qu'on ne la trouve que dans le nouveau royaume de Grenade, comme l'auteur le dit, mais parce que la cour d'Espagne a fait fermer ces mines, qui sont très-abondantes, & qui fourniroient de la platine à toute l'Europe s'il étoit permis de les exploiter. Il est à croire que la défense ne tardera pas à être levée, dès que le ministère de Madrid fera attention à la cessation entière des raisons qui avoient provoqué cette défense. (a)

(a) Comme la platine soutient toutes les épreuves ordinaires de l'or, qu'elle en a la pesanteur

Le traité des métaux est suivi de la théorie de l'eau ; en lisant le titre de la 45^e. lettre , de *l'eau & de son analyse*, on pourroit être tenté de croire que l'auteur ne regarde pas l'eau comme une substance simple & indécomposable ; mais on se tromperoit. Il est trop instruit pour croire à ces plaisantes transmutations d'eau en terre , de terre en eau &c. Dans le premier volume p. 25 , il dit expressément que *l'eau parfaitement pure est une substance élémentaire , que nous n'avons aucun moyen de la décomposer , que c'est un corps incorruptible , &c.* Il s'agit ici des eaux empreintes de diverses matières , & qui par-là sont nécessairement susceptibles d'analyse. Cette lettre est un très-bon traité sur les eaux minérales , que l'auteur considère néanmoins plus en chimiste qu'en médecin ; leur usage

facteur spécifique & qu'elle le pâlit beaucoup moins que l'argent lorsqu'elle est alliée avec lui , des gens peu scrupuleux sur la probité ont profité de ses propriétés pour altérer des lingots d'or avec de la platine ; & cet or allié ayant soutenu les preuves de l'or pur , a été mis dans le commerce & vendu comme tel. Il étoit donc très-nécessaire d'interdire absolument l'usage d'un métal avec lequel on pouvoit impunément faire des fraudes aussi préjudiciables. Mais depuis que les meilleurs chimistes de l'Europe ont examiné la platine , ils ont trouvé & publié des moyens certains & faciles de reconnoître la plus petite quantité de platine mêlée avec l'or , & même de séparer exactement ces deux métaux l'un d'avec l'autre dans quelque proportion qu'ils soient unis.

usage & leurs effets étant un objet étranger au but principal de son ouvrage.

Les volcans , & les matieres diverses qu'on considere comme le produit de ces vastes & terribles fourneaux , font le sujet des deux lettres suivantes. Parmi les matieres volcaniques M^r. D. n'hésite pas un moment de placer les basaltes en colonnes. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit dans le Journal du 1. Avril 1780, p. 537 ; je ne crois pas me flatter trop en donnant le nom de *démonstration* à l'ensemble des réflexions que j'ai accumulées sur ce sujet. M^r. D. nous apprend lui-même que les plus célèbres physiciens de nos jours , ceux sur-tout qui se sont particulierement occupés de cet objet , un Guettard , un Romé de Lisle , un Sage , ont regardé les basaltes comme produits par la voie humide. Si quelques-uns de ces physiciens prétendent que la mer a figuré de la sorte des *laves boueuses* , c'est une opinion contraire à la nature de la lave qui au moment du refroidissement se durcit & ne se prête plus en rien à l'action de l'eau. — A-t-on vu , voit-on encore sortir du Vesuve des *laves boueuses* ? les voit-on se figurer en colonnes basaltiques , lorsqu'elles se mêlent aux eaux de la mer ? — Des laves tellement mélangées & *boueuses* , qu'elles ressemblent à une terre molle , & qu'on assure en même tems être parfaitement semblables aux laves pures & durcies hors de l'eau ; voilà certainement une découverte qu'on ne se fût pas avisé de prévoir. — Ces *laves boueuses* montent-elles & descendent-elles les montagnes ?

leur gré ? ont-elles 30 & 40 pieds de hauteur &c ? — Si par-tout où il y a des basaltes, la mer a agi sur des laves, il y a donc eu une mer universelle postérieure à l'éruption des volcans, ce que M^r. de Buffon lui-même, si incliné à supposer des océans de feu & d'eau, n'a point imaginé &c ?

A propos de M^r. de Buffon, on voit ici que les basaltes noirs deviennent des granits, ou des granits, *auxquels il ne manque que du mica, pour être des granits complets*. Si donc le roc primitif du monde de M^r. de Buffon, est de granit, comme l'illustre naturaliste nous l'assure, son monde sera postérieur à l'existence des volcans, ou du moins des basaltes; de sorte que la *seconde des Epoques de la nature*, doit être placée après la *quatrième*, ce qui pourra paroître singulier.

L'ouvrage finit par diverses considérations sur les regnes animal & végétal; on y trouve des choses très-curieuses sur les matieres diverses qui composent les êtres de ces deux classes. M^r. D. remarque qu'on retire *fréquemment de l'or des végétaux*, & cette observation suffit pour expliquer comment on a pu trouver quelques fois des substances végétales dorées. Des esprits superficiels regardent comme des dupes ceux qui assurent en avoir vu (a),

(a) J'ai vu dans le cabinet du comte Palfi à Rodenstein, près de Tyrnau, trois pepins trouvés dans un raiſin de Tokai, qui étoient parfaitement dorés & sembloient être métallisés. Je
les

mais dans la réalité ce rapport n'a rien du tout qui offense les notions les plus communes. Si les plantes attirent tous les genres de sucs, si avec les sucs, ils attirent du fer & de l'or, pourquoi dans les endroits où ces métaux sont très-communs, abondants, & presque à la superficie des terres, on ne verroit jamais de production végétale qui en portât l'empreinte ? (a)

Il y a quelque tems que j'ai eu occasion d'observer que les couleurs des pierres étoient l'effet des substances minérales *. M^r. D. pense la même chose de la plupart des couleurs des végétaux. *Elles dépendent, dit-il, non-seulement de l'acide de la lumière & du phlogistique, mais encore du fer en différens états de modification, & peut-être aussi de l'or. Les bois rouges tels que le fernanbouc, contiennent beaucoup de fer (b); mais beaucoup moins d'or que le hêtre & la vigne.*

* 1. Juin
1780. p. 212

les ai examinés avec toute l'attention possible; & je suis très convaincu qu'il n'y a aucune supercherie. Le comte m'assura que c'étoient bien réellement des pepins de Tokai, trouvés tels dans le raisin.

(a) Il n'y a peut-être pas de plante qui tire plus fortement & plus abondamment le suc de la terre que la vigne. De là le goût de terroir; le goût des engrais divers très-distinct dans le vin, tandis que le cidre, la bière, l'huile n'ont point de goût local. La vigne est donc plus propre que tout autre végétal à recueillir les petites particules métalliques que les eaux voient aux pieds de ses racines.

(b) J'observerai en passant que c'est le fer conti-

ent

Vu l'incroyable divisibilité de la matière , & la facilité avec laquelle elle s'infinue & se répand sur toute la surface du globe , je ne fais s'il seroit absurde d'étendre cette observation jusqu'à l'étonnante variété des couleurs dans les fleurs. M^r. D. ne se décide pas sur cet article , du moins en termes bien précis ; il est vrai qu'il attribue en général aux chaux métalliques unies au phlogistique la faculté de colorer les corps , mais il ne paroît proposer cette opinion que comme une conjecture. “ Si nous suivons , dit-il ailleurs , „ les variétés & les modifications de couleurs „ que nous présente le fer dans ses différens „ produits , tant naturels qu'artificiels , nous „ trouverons *peut-être* un moïen d'expliquer „ les couleurs variées des végétaux „. Ce genre de timidité & de circonspection est ordinairement la marque d'un bon esprit , d'un jugement mur , qui craint toujours de se hasarder lorsque les faits manquent pour servir de témoins à ses assertions. C'est ainsi qu'on aime à entendre l'auteur poser pour principe que *nous ignorons parfaitement en quoi consiste la différence entre la terre qui sert de base à un métal , & celle qui fait la base d'une autre substance métallique . . . que nous ne connoissons aucun moïen de modifier la terre*

tenu dans les animaux & les végétaux , qui a fait allusion à Mr. Mesmer (1 Avril , p. 525). L'aimant agissant nécessairement sur les corps à raison du fer qu'ils contiennent , parce qu'il ne peut attirer ces petites particules sans produire un certain mouvement dans les corps mêmes , a fait imaginer à ce médecin un *magnétisme animal*.

absorbante d'un métal , de maniere à la rendre propre à former un autre métal en la combinant de nouveau avec le principe de la métallité. Les premières opérations de la nature, je veux dire, celles qui servent de base & d'origine aux substances tant vivantes que végétales & métalliques, sont si mystérieuses & se font avec tant de secret, que l'observateur le plus attentif ne peut lever le voile qui couvre la naissance des êtres les plus communs.

C'est pour n'avoir pas toujours présente à l'esprit une vérité si constante, que les chymistes ont donné lieu à une mobilité & une inconsistance extrême dans les notions les plus importantes de leur art. Il est incroyable combien ils varient sur l'origine, la nature, les propriétés, le résultat des matières sur lesquelles ils s'exercent. Nous avons vu que l'air très-simple suivant Macquer, est un composé suivant M^r. D; que les basaltes, ouvrage du feu selon les uns, sont, si on en croit d'autres, l'ouvrage de l'eau. Que le granit, regardé comme roc primitif par M^r. de Buffon, n'est selon M^r. D, qu'une altération des basaltes &c: ajoutons que le diamant, verre pur & primitif selon M^r. Macquer, est une *substance saline, composée & combinée* &c, selon M^r. D; que la terre absorbante est la matière primitive, au gré de M^r. D, & le verre, au gré de M^r. Macquer; que le marbre toujours calcaire, comme l'affure M^r. de Buffon, est souvent argilleux, si nous en croions M^r. D; que les matières calcaires

& argilleuses, si essentiellement différentes aux yeux de presque tous les chymistes, ont souvent la même origine & la même substance, suivant M^r. Ludwig & l'abbé Collini (a) &c. On peut

(a) Le passage de Mr. Collini m'a paru bien remarquable & très-propre à fapper par le fondement une multitude de ces petites hypothèses, dont l'effet est de retrécir les idées, de mettre des entraves au génie, de dénaturer l'ouvrage de la création, & de régler l'étude de la nature sur les égaremens de l'imagination. *On ne sauroit, dit ce judicieux observateur, déterminer les changemens auxquels peut être assujettie la même terre, ou par une décomposition ou par une séparation & une extraction naturelle, ou à l'aide d'un intermède inconnu; ni connoître tous les sels qui peuvent se former, ou se volatiliser dans le tems même de ces vicissitudes, & par une suite de ces changemens; transmutations mystérieuses, que la nature peut effectuer de mille manières, & sur lesquelles nous devons tâcher d'avoir toujours les yeux ouverts. On voit qu'on ne sauroit positivement affirmer, que d'une substance, quelque pure qu'elle nous paroisse, il ne puisse en naître qu'une substance de la même nature. Ainsi nous ne pourrions pas démontrer que l'argille, dont la nature & les propriétés ne nous sont pas encore connues, quelque soient les essais qu'en ont fait d'habiles chymistes, ne peut jamais rien produire de calcaire, & qu'une terre calcaire ne peut jamais donner naissance à aucune substance argilleuse.... La terre particulaire, qui réunie avec l'acide vitriolique, fait la base de l'alun, est une des parties constitutives de l'argille: cependant cette terre d'alun est doute de quelques-unes des propriétés des terres calcaires, quoiqu'elle ne se manifeste pas réellement calcaire dans ses autres effets. Etoit-on fondé à trouver absurde l'opinion de Mr. Ludwig, qui pensoit que la vraie pouvoit avoir été formée par une argille qui*

avoit

peut bien dire que si Dieu a abandonné à la dispute des hommes l'objet des sciences Ecclé. 3. dont ils s'occupent, cet abandon est particulièrement sensible dans les matieres qui appartiennent à la chymie.

Dans le Journal du 1 Février, p. 176, j'ai rétracté les doutes que j'avois jettés sur l'authenticité des manuscrits dont M^r. Anquetil nous a donné une si pompeuse traduction. Peut-être ma docilité en ce point a-t-elle été excessive, mais elle est une suite de la disposition sincere & constante où je suis d'aimer & de dire toujours la vérité, sans aucun égard à ce genre d'humiliation, qui semble être inséparable d'un désaveu. Quoiqu'il en soit, je viens de lire un *Mémoire* fait par un homme bien instruit qui me persuade, qu'en suspectant les manuscrits sur lesquels M^r. Anquetil a travaillé, je ne me suis pas trompé. Il est bien vrai que ces manuscrits existent, & que M^r. A. les a déposés à la bibliothèque du Roi; mais c'est lui-même qui leur a donné l'existence, qui les a fait rédiger par

avoit perdu son principe glutineux. . . . Tout ce qu'on a pu opposer de plus solide à ces opinions, c'est qu'on ne peut faire de la chaux avec de l'argille. Mais c'est ce que ces hommes célèbres n'ont certainement pas ignoré, avant de proposer leurs idées à ce sujet. Ces opinions me paroissent mériter d'autant plus d'attention, qu'elles tendent à ramener le systême des choses créées à des principes plus simples & plus dignes de l'auteur de la nature. Voyage minéral par Mr. Collini, p. 176.

deux prêtres persans qui ne méritent aucune confiance.

“ Les Persans des deux derniers siècles (dit M^r. Meiners dans un Mémoire lu à l'Académie de Göttingue , le 18 Septembre dernier) ne prétendoient point posséder les véritables livres de Zoroastre , & ils ont avoué de bonne foi aux voyageurs Olearius , Chardin , Tavernier , &c , que les monumens de l'homme qu'ils réverent comme le chef-d'œuvre de leur religion , se sont perdus avec les tems. Les Persans du XII^e. siècle étoient de la même opinion , ainsi que le prouvent les témoignages des auteurs arabes cités par M^r. Anquetil même qui répète les plaintes des Persans , de ce que la fureur des guerres avoit détruit jusqu'aux ouvrages de leur Sage ; c'est pourquoy ils ne pouvoient plus continuer leur culte comme autrefois. Des témoignages aussi précis suffisoient pour affoiblir la foi qu'on pourroit accorder à certains prêtres avec qui M^r. Anquetil dit avoir fait connoissance. Ces prêtres n'ignoroient pas que depuis le tems de Frazer , les Européens cherchoient les écrits de Zoroastre ; ils désiroient profiter de cette curiosité , & suivant la relation de M^r. Anquetil même , ils emploioient mille artifices pour le tromper „

“ Quand même tous les Persans se glorifioient de posséder les vrais livres de Zoroastre , on ne seroit pas obligé de les en croire aveuglément. Presque tous les anciens peuples , même les plus instruits se sont laissé tromper par des livres supposés , & il auroit bien

pu en aller de même du petit reste des anciens Persans, avec d'autant plus de vraisemblance, qu'ils ont perdu le fil de l'histoire de leur nation, avec les Mémoires des fameux exploits de leurs ancêtres, & tous les anciens ouvrages, ceux même qui ont été composés entre la chute des Arfacides & l'invasion des Arabes; si bien qu'ils n'ont point de réglé pour distinguer les livres véritables, anciens & authentiques, des apocryphes, nouveaux & supposés „

“ Cette perte réelle de tous leurs anciens écrits est un puissant argument contre l'antiquité vantée du *Zend-Avesta* de M^r. Anquetil. Les langues dans lesquelles toutes les pièces de ce recueil sont écrites, changent en preuve le soupçon qu'elles ont été composées plus tard qu'on ne le suppose; car dans les dialectes *Zend* & *Pehlvi* il est entré des mots arabes introduits en Perse seulement depuis le VII^e. siècle. Enfin les livres compris dans le *Zend-Avesta* par M^r. Anquetil, témoignent contre lui qu'ils n'ont pour auteur ni Zoroastre, ni un contemporain de Zoroastre. M^r. Meiners démontre de chacun de ces livres, qu'ils ne contiennent presque aucune trace de l'ancienne religion des Perses, & qu'au contraire ils renferment des caractères manifestes d'indien nouveau, de judaïsme & de christianisme „

“ Après avoir établi son opinion sur des raisons très-plausibles, M^r. Meiners réfute, les unes après les autres, celles dont M^r. Anquetil a fait usage, en faveur de son ouvrage,

dans le dernier volume des *Mémoires de l'académie des inscriptions*, & il conjecture que les prêtres persans se sont abstenus de communiquer leurs livres de religion. Au moins le *Zend-Avesta* ne s'accorde nullement avec ce que les Persans du dernier siècle donnoient pour les plus anciens & les plus sacrés monumens de leur croiance dont lord Chardin & d'autres voyageurs ont publié des relations abrégées. Il n'est pas facile de deviner précisément l'époque de la fabrication des différentes parties du *Zend-Avesta* ; mais on peut tenir pour certain qu'elles sont écrites postérieurement à la dernière ruine de l'empire des Perses & à leur établissement dans l'Inde.,

Cette discussion est terminée par un jugement succint de toute l'entreprise de l'académicien de Paris, & de la maniere dont il l'a conduite, afin de ramener de leur erreur, par ce jugement, ceux qui penseroient devoir croire à l'authenticité du *Zend-Avesta* sur l'unique autorité de M^r. Anquetil.

“ M^r. Anquetil est monté comme un jeune homme encore peu instruit & peu formé, sans préparation & sans secours, sur le vaisseau qui l'a conduit en Asie. Au lieu de prendre la route de Perse, il a débarqué à Pondicheri, où il n'y avoit ni Persans, ni livres persans. Deux ans de dissipation & de courses dangereuses & inutiles, lui avoient fait perdre son but de vue ; revenu à lui-même, il alla à Surate, où il fit rencontre de deux prêtres rusés du plus bas rang. Il en obligea un par récompense & plus encore par menaces, à lui

traduire le *Vendidad*, d'une langue ignorée de M^r. Anquetil, en nouveau persan, dont de son propre aveu il ne savoit que le peu qu'il en avoit appris d'un homme qui n'entendoit ni le françois, ni le portugais, & qui ne pouvoit se faire comprendre à lui autrement que par signes. Ainsi quand le *Zend-Avesta* seroit de Zoroastre, il y auroit toujours sujet de douter, qu'il fût sage de se fier à la version d'un prêtre mal affectonné, & que M^r. Anquetil eût bien compris le prêtre. M^r. Anquetil a beau dire qu'au moien de quelques dictionnaires, il s'étoit promptement mis en état de n'être pas dupe; cela tient de la fanfaronnade; car les dictionnaires dont il s'est servi, sont si pauvres & si défectueux, qu'ils ne peuvent seuls rendre quelque un capable d'entendre un seul passage d'un livre écrit en *Zend* ou en *Pehlvi* „

A ces observations de l'académicien de Gœttingue, j'ajouterai un passage tiré d'un ouvrage qui réunit l'érudition, la saine critique, la plus stricte & la plus redoutable logique. “ Nous demandames (dit M^r. l'abbé Chapelle dans son excellente défense de *l'Histoire véritable*, p. 325) il y a environ 5 à „ 6 ans, à un homme d'une naissance & „ d'un mérite distingués & très-instruit, qui „ a passé plus de 20 ans dans les Indes, & y „ a connu M^r. Anquetil, si ce nouvel auteur „ étoit habile, instruit & exact, & si on „ pouvoit s'en rapporter à ses ouvrages; la „ même question a été faite tout récemment „ à une personne très-respectable revenue des „ Indes, & qui est versée dans les langues de

„ d'Indoustan. D'après les réponses qui nous
 „ ont été faites, nous nous sommes décidés
 „ à ne point faire l'emplette des ouvrages de
 „ M^r. Anquetil; nous ne les lisons même pas „

Enfin un fait tout récent, & qui paroît décisif par rapport à la confiance qu'on doit aux assertions de M^r. Anquetil & à ses lumières sur l'histoire & la doctrine des anciens peuples; c'est le jugement qu'il porte de l'immortel ouvrage de M^r. Guerin-du-rocher, qu'il n'a jamais lu. Je dis, *qu'il n'a jamais lu.* Car il n'est pas possible qu'un homme sensé qui connoît cet ouvrage par lui-même, le regarde comme le fruit d'une *imagination échauffée, privée des lumières que peuvent donner la saine critique, la connoissance des langues & les monumens des anciens peuples.* Non, un tel jugement est impossible de la part d'un homme, qui n'auroit lu qu'une seule page de l'Histoire véritable. Car c'est précisément & uniquement par les *lumières de la saine critique, la connoissance des langues & les monumens des anciens peuples,* que M^r. Guerin démontre la certitude de sa découverte. Or si M^r. Anquetil prononce avec tant de sécurité & de politesse sur des ouvrages qu'il n'a jamais lus, & que néanmoins il auroit pu lire bien aisément, que sera-ce des livres secrets de l'Indoustan, que les prêtres *se sont abstenus de lui communiquer;* qu'ils lui ont expliqués tout comme ils ont voulu, & qui étoient écrits dans une langue où le savant d'Europe n'entendoit rien du tout?

R. D. Bartholomæi Carranza , archiepiscopi toletani ex ordine FF. Prædicatorum , Summa Conciliorum. cum additionibus F. Silvii , in novum ordinem redacta &c , & in 4 tomos distributa à P. Dominico Schram Benedictino Bantensi. Augustæ-Vindelicorum , sumptibus Rieger 1778 in-8^o ; se trouve chez l'imprimeur du Journal.

LE P. Schram déjà connu par plusieurs ouvrages d'érudition ecclésiastique (a) , continue à enrichir le public par les recherches ou par les soins qu'il donne à de nouvelles éditions d'ouvrages utiles , entre lesquels on doit assurément compter le Sommaire des Conciles de Barthélemi Carranza si célèbre par ses connoissances & ses malheurs (b) ; ouvrage que le P. Schram a continué & étendu jusqu'à nos tems. Il est vrai que bien des personnes préfèrent l'*Analyse des Conciles* par le P. Richard (c) , parce qu'elle est écrite dans une langue qui dans nos provinces est plus généralement entendue que le latin , & qu'elle

(a) 15 Sept. 1777. p. 102.

(b) On sait que Carranza fut long-tems dans les prisons de l'inquisition en Espagne & à Rome , en conséquence de quelques accusations , dont il effaça l'impression par une profession de foi pure & simple.

(c) Voyez ce qui a été dit de cet ouvrage dans le Journal du 1 Fév. 1772. p. 176.

présente plusieurs objets intéressans, qui ont été négligés dans les autres collections de ce genre ; mais cela ne doit pas faire mépriser l'ouvrage de Carranza, que plusieurs personnes regardent comme une excellente introduction à l'histoire ecclésiastique.



Institution & instruction chrétienne. A Naples ;
Chez Paul Simoné 1779. 3 gros vol. in-12^o.

CE volumineux catéchisme fait à Paris & non pas à Naples, paroît être destiné à porter parmi les Italiens le même esprit de dispute qui a divisé les François dans le dernier siècle & durant une partie de celui-ci. C'est très sagement que quelques gouvernemens en ont défendu la distribution, & que les évêques se sont empressés à le retirer des mains des fideles. Une des premières propositions qui se soit offerte à ma vue, est cette erreur tant de fois condamnée, que toutes les œuvres des infideles sont des péchés, même, dit l'absurde rédacteur, *d'assister un pauvre qui manque de nourriture & de vêtemens ; si on le fait par un motif humain de compassion pour son semblable, on ne peut nier que ce ne soit un péché*, t. 3. p. 85. Est-ce bien dans le tems où nous sommes, qu'un fanatisme de cette force ose s'emparer de l'enseignement public de la religion ?

Ce qu'il y a de singulier c'est que les compilateurs de ce catéchisme sont les uns de la

morale relâchée & les autres de la rigide, d'où il arrive qu'on y trouve les deux extrémités; mais ce qui est plus singulier encore c'est que cet ouvrage informe & contradictoire à lui-même paroît avec approbation & permission des supérieurs, & dédié à une auguste & pieuse Princesse.

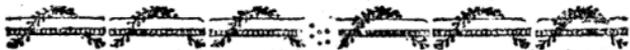


Francisci Veronii ecclesiasticis regii & scriptoris à clero gallicano deputati in controversiis, Regula fidei, sive secretio eorum quæ sunt de fide catholica ab iis quæ non sunt de fide. Opus Theologis utilissimum. Colonia - Agrippinæ apud H. J. Simonis 1779; 1 volume in-8^o, se trouve chez l'imprimeur du Journal.

C'Est une nouvelle édition d'un ouvrage déjà ancien, mais aujourd'hui peu connu (a), qui ne peut qu'être très-propre à amortir l'esprit de dispute dans des controverses sur des matieres qui ne touchent en aucune façon à la substance de la foi. On connoit les excellens effets de l'*Exposition* de la foi par M^r. Bossuet. Des protestans sans nombre ont abandonné le schisme,

(a) On le trouve déjà dans le 3e. tome de l'*Építome controversiarum*, de Veron, imprimé à Paris en 1644. Il s'en est fait une autre édition à Paris en 1669; une à Louvain en 1702.

quand ils ont vu la religion catholique revêtue de cette simplicité admirable, qui fait le caractère de la vérité, & que les ministres de l'erreur avoient barbouillée de toutes les façons. Le traité que nous annonçons ici, n'est sans doute pas écrit avec cette dignité, ce stile mâle & simple qui caractérise les écrits de l'évêque de Meaux. Mais il est bien déduit, le stile en est clair & précis & les raisonnemens toujours concluans. Le but principal de l'auteur est de mettre un espace bien marqué entre les dogmes & les explications que les théologiens en ont données ou les additions qu'ils ont osé y faire; & d'écarter ainsi le genre de confusion que la curiosité ou la suffisance des hommes ont produit dans la science des chrétiens.



La *Parole* est le mot de la dernière Enigme.

JE suis dans les liens, pour tenir en prison
Un corps, qui bien souvent n'entend pas la
raison.

Je suis en même-tems & convexe & concave :

Je voyage souvent bien au delà des mers.

Mon captif est chéri chez les peuples divers.

Je suis fort ami de la cave.





NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 10 Mai.*) La cherté augmente de jour en jour en cette capitale, malgré les soins que le Grand-visir se donne pour lui procurer l'abondance de toutes sortes de vivres; son zèle n'est pas toujours secondé; il est heureux d'avoir trouvé le secret de contenir le peuple autant par sa douceur que par des exécutions que les circonstances rendoient nécessaires.

On apprend que le Capitan-bacha qui quitta cette rade le mois dernier pour les côtes d'Asie, y avoit débarqué, & s'étoit mis aussitôt en marche vers Nicomédie pour y surprendre & faire exécuter à mort quelques-uns des principaux rebelles. On dit qu'après cette expédition il pourra relâcher à Smyrne; mais il n'est pas croiable qu'il ait un ordre semblable, d'autant que l'on fait que la peste regne dans cette dernière place, & qu'il seroit à craindre qu'elle ne se communiquât à ses équipages.

Les derniers avis d'Alexandrie font mention d'un différent survenu entre un bâtiment anglois & un autre portugais. Ce dernier aiant à son bord un François qui avoit vécu quelque tems parmi les Marattes, pour les ani-

mer contre le gouvernement britannique ; l'Anglois crut pouvoir le réclamer. Mais sur le refus du Portugais à le livrer, il s'enfuit un combat qui ne finit qu'après qu'il y eut de part & d'autre beaucoup d'hommes tués ; le bâtiment portugais se réfugia ensuite à Moka.

R U S S I E.

PETERSBOURG (*le 18 Mai.*) La rivière de Newa est depuis huit jours entièrement libre de glaces, mais le port de Cronstadt en est encore embarrassé, ce qui empêche la sortie des vaisseaux. Le départ de Sa Majesté Impériale pour la Russie-Blanche est décidément fixé au 20 de ce mois, & déjà la ville de Narva, la seconde des stations du voyage de notre auguste Souverain, a envoyé des députés à la cour, pour solliciter la permission de donner une fête à cette occasion ; ce que Sa Majesté leur a gracieusement accordé.

Le jour anniversaire de la naissance de Sa Majesté Impériale a été dernièrement célébré avec beaucoup de magnificence par le vice-chancelier comte d'Ostermann, qui ce jour-là donna un dîner, auquel assistèrent tous les membres du corps diplomatique, ainsi que plusieurs autres personnes de la plus haute distinction.



P O L O G N E.

VARSOVIE (le 30 Mai.) Depuis quelques jours le Roi est au parc d'Ujardow avec le prince-évêque d'Ermeland. Presque tous nos magnats se sont mis en route pour voir l'Empereur des Romains & l'Impératrice de Russie pendant que L. Maj. Imp. parcourront cette partie de la Pologne qui leur est échue à chacune lors du dernier démembrement. Parmi les grands de ce royaume qui ont paru avec éclat à Lemberg, se trouve le prince Czartorisky, général de la Podolie, dont le père, prince-waiwode de Russie, possède des terres considérables dans la Pologne-archiduchienne. Ce prince Czartorisky s'est rendu premierement à Lucko dans la Volhynie, pour y examiner les écoles publiques; de là il est allé visiter celles qui ont été érigées dans l'Ukraine & la Podolie, & qui sont toutes de son département, comme membre de la commission établie pour veiller à l'éducation publique. Ceux de nos magnats & de la Lithuanie qui paroîtront à Mohylow, y déploieront tous le plus grand faste, de manière qu'il seroit difficile d'en citer un pareil exemple, puisque la moindre suite sera de 10 voitures, & que tous les domestiques y paroîtront revêtus des plus superbes livrées. Celui qui brillera le plus fera le prince de Radziwill, waiwode de Wilna, qui a pris la route de Mohylow avec 16 carrosses à 6 chevaux. Cependant quelques-uns des magnats,

qui s'étoient rendus à Zamosc , pour y faire leur cour à l'Empereur n'ont pas eu cet honneur , car ce Monarque n'a pas passé par cette ville , mais a continué son voiage en prenant par Jaroslaw. Le comte de Romanzow a été à sa rencontre , & suivant des lettres de la Gallicie , il a l'honneur de l'accompagner par tout. Ce Monarque en visitant les mines de sel à Wielicza & à Bochnia a daigné exempter les habitans de ces deux places de la livraison de recrues. Sa Majesté Imp. se proposoit de s'arrêter quelques jours à Kiow. Il est à présumer que ce Monarque sera très-satisfait de ce voiage , puisque tous les environs de Kiow font des plus beaux , & que l'Ukraine est une des plus fertiles provinces que l'on puisse voir.

On sait qu'il a été concerté il y a quelque tems entre la ^RRussie & notre gouvernement de nommer de part & d'autre des commissaires , chargés de régler définitivement les limites des deux états. Mais comme cette affaire n'alloit pas de notre côté aussi vite que la cour de Russie le désiroit , l'ambassadeur de cette couronne remit une note au conseil permanent , dans laquelle il insista de nouveau pour que la république nommât au plutôt ses commissaires , & le conseil permanent aiant enfin procédé à cette nomination , cette affaire a été terminée le 23 de ce mois , que ce conseil choisit pour commissaires de la part de la république le général Mulersky & le colonel de Witt , fils aîné du général & commandant de Kaminiéc. Le conseil permanent s'est hâté

1. Juillet 1780.

385

de faire part de cette nomination à l'ambassadeur de Russie, & les commissaires sont déjà partis pour s'acquiescer de leur commission.

E S P A G N E.

MADRID (*le 30 Mai.*) Le marquis de Mexolada vient d'être nommé ministre à la cour de Pétersbourg. Dom Ignace de Corral è Aguir qui devoit aller à Coppenhague, passé à Stockholm, Dom de Roxas le remplace en Dannemarck.

CADIX (*le 25 Mai.*) L'escadre françoise, commandée par M^r. de Beauffet, est sortie le 15 de la baie. L'on avoit cessé de l'approvisionner sur l'avis, que les vaisseaux, attendus de Toulon, lui apportent des munitions : cette escadre, qui n'a des vivres que pour quatre mois, retournera ici dans 25 ou 30 jours avec l'escadre du Ferrol, qui a ordre de venir mouiller dans notre baie après sa croisiere. La destination du convoi, conduit par Mrs. de Thomasséo & de Solano, est toujours un mystere : bien des gens ne sont pas persuadés, que ces forces vont tomber sur la Jamaïque, comme toute l'Espagne paroît le désirer.

Quoique l'attaque formelle de Gibraltar continue de se différer, la position des ennemis dans cette place devient de jour en jour plus fâcheuse : ils manquent de vivres, surtout de charbon : bientôt la disette d'eau, qu'ils éprouvent, doit faire naître parmi eux beaucoup de maladies : tous les transfuges s'accordent

dent sur le besoin extrême , où la garnison est à plusieurs égards : en effet , Dom Antonio Barcelo ferme exactement la place ; & trois ou quatre petits bâtimens de la côte d'Afrique , les seuls qui y soient entrés depuis deux mois , n'ont pu apporter beaucoup de rafraichissemens. Le 10 de ce mois avoit été choisi pour détruire les bâtimens anglois , qui sont dans la baie de Gibraltar : Dom Antonio Barcelo fit sortir les brulôts : toutes les batteries devoient les seconder ; mais , le vent aiant changé tout-à-coup , les brulôts revinrent à Algesires. Les ennemis ont cherché depuis un mouillage moins exposé ; mais notre brave chef-d'escadre ne les y laissera pas tranquilles , & paroît résolu à profiter de la première occasion pour exécuter son projet.

Les chebecs du Roi le Mayorquin & le Saint-Sebastien viennent d'entrer en ce port avec la frégate angloise l'Empereur , de 36 canons , dont ils se sont emparés dans ces mers , où ils font des courses aux ordres de Dom Joseph de Salazar. Ils étoient sortis le 15 avec l'escadre de M^r. de Beauffet , & le 16 au matin ils découvrirent sur le vent deux vaisseaux dont l'un qui est la prise , paroissoit de 50 canons parce qu'il y avoit des canonieres sur l'entrepont , & l'autre une frégate de 30 canons. Les chebecs & l'escadre françoise qui étoit encore à la vue , commencerent la chasse , mais malgré la célérité de la frégate françoise la Néréide , & des chebecs , ils perdirent la petite frégate de vue vers le soir. Le chebec le Saint-Sebastien joignit la grosse frégate à

neuf heures du soir & commença la canonnade, à laquelle l'ennemi répondit jusqu'à onze heures que le calme les sépara & empêcha la frégate françoise & l'autre chebec de s'approcher. Le vent étant revenu à minuit, l'ennemi prit le large, & les trois vaisseaux poursuivirent la chasse jusqu'à 5 heures du matin, que nos chebecs l'atteignirent & recommencerent le feu, dirigeant leur marche sur la poupe afin d'en venir à l'abordage que les deux équipages bruloient d'envie d'effectuer; mais Dom Joseph de Salazar voiant que son dessein n'avançoit pas & se trouvant à la demi-portée du canon, il présenta le côté de son chebec. A la seconde décharge l'ennemi baissa son pavillon, & à huit heures du matin les Espagnols y arborèrent le leur. On distribua les prisonniers sur les deux chebecs, & sur la Néréide, dont la chaloupe arriva à neuf heures avec un officier, & toute l'escadre françoise à dix.

La frégate angloise qui a eu son mât de misaine & le taillemar rompus, & faisant de l'eau, étoit sortie de Bristol bien équipée & munie de patentes du Roi pour faire la course. Son artillerie consiste en 24 canons de 12 livres, de balle, dix obus de dix-huit livres, & deux de 4. Le corps étoit pourvu de pierriers, de fusils, de pistolets &c; son équipage étoit de 193 hommes, dont cinq ont été tués & un blessé. Les officiers & les autres prisonniers ont été traités avec tous les égards possibles, & on leur a remis leurs bagages. Nos chebecs ont souffert dans la carcasse & dans les agrets; mais l'équipage n'a rien perdu.

S U E D E.

STOCKHOLM (*le 25 Mai.*) Le Roi a nommé grande-maîtresse de la Maison de la Reine , Madame la comtesse Charlotte de Sparre , & Dame d'honneur de la duchesse de Sudermanie la Demoiselle Christine Gyldenstolpe. Le 14 , la cour prit le deuil pour 4 jours au sujet de la mort de la princesse Guilhelmine d'Anhalt-Deffau , & le 16 elle reprit un deuil de trois semaines pour feu la Duchesse regnante de Wurtemberg-Stutgard , née Princesse de Brandebourg-Bayreuth.

Leurs Majestés sont passées le 17 au château d'Ulrichsthal avec le Prince de la couronne qui fait les délices de la nation & dont la fanté est des plus brillantes.

Comme on abusoit de la liberté de la presse que le Roi avoit accordée par son édit de 1774 , S. M. vient de rendre une ordonnance par laquelle elle détermine en quels cas les auteurs seroient punissables pour l'impression d'un ouvrage , & statue qu'on devra toujours s'en prendre aux imprimeurs comme aiant contrevenu à cet édit , voulant qu'ils perdent leurs privilèges & soient enfermés dans quelques forteresses , pendant dix ans & plus , selon la grièveté du délit (a). — Les directeurs de

(a) Depuis quelques années les philosophes ne cessent d'exalter la législation établie dans les royaumes du nord ; voilà néanmoins une ordonnance

la compagnie des Indes à Gothenbourg ont reçu l'avis que les vaisseaux partis l'année dernière pour les Indes-orientales , savoir Gustave III & Louise-Ulrique sont arrivés heureusement le 1^{er}. à Java au détroit de Sonda le 7 Août , & le second le 3 Septembre de la dite année , se trouvant tous les deux en si bon état qu'il n'est mort personne de leurs équipages.

Il vient de paroître une ordonnance du Roi qui défend l'exportation du sel de ce royaume à l'étranger , & qui enjoint en même tems à tous propriétaires de navires marchands de ne faire entrer leurs navires chargés de sel que dans les ports de ce royaume.

Sa Majesté a encore accordé les convois nécessaires à ses sujets pour la protection de leur commerce ; & en conséquence il a été réglé que dès le 29 du présent mois il se trouvera une frégate prête au Sund pour convoier les navires marchands destinés pour les ports du canal jusques au cap Finistere ; que pareillement deux convois , composés chacun d'une frégate , se trouveront prêts l'un le 14 Juillet & l'autre le 31 Août prochains , & qu'un quatrième convoi de deux frégates sera également prêt le 30 Septembre pour la Méditerranée jusque à Livourne.

donnance dont ils ne s'accommoderont guere. Qu'on s'efforce également dans les autres pays contre les hommes qui outragent le Ciel, le trône, & les mœurs , & bientôt les fruits du philo-
sophie seront anéantis.

Les régimens des gardes devoient se rendre le 20 de ce mois à leur camp ordinaire ; mais il tomba ce jour-là & le suivant une si grande quantité de neige, que le terrain est devenu impraticable pour camper. Le tems continue d'être fort désagréable & très-froid, & l'on a peu d'exemples d'un aussi long hiver en ce royaume. Pour surcroit de malheur, les rivières sont débordées dans plusieurs provinces ; de sorte qu'il sera impossible d'y ensemen-
 cer les terres.

I T A L I E.

R O M E (*le 30 Mai.*) Le Pape aiant égard au grand âge du cardinal Calino lui a permis de se retirer sur ses biens. — Le prélat Ruspoli est parti pour sa vice-légation de Ferrare. — Le Roi Catholique a daigné continuer en faveur du prince Dom Philippe Orfini duc de Gravina & chef de la famille des Orfini, la grandesse d'Espagne de la première classe, dont jouissoient déjà les Orfini ducs de Bracciano, pour lui, ses fils & leurs descendans. La patente en a été expédiée par le comte de Florida-Blanca directement au cardinal Orfini.

Le souverain Pontife occupé de tout ce qui peut tourner à l'avantage de ses sujets, vient d'ordonner sur les représentations de M^{sr}. Pretis, intendant des chemins, que l'on raccommo-
 dât l'ancienne Voie-Salaire, en commençant par Corese jusqu'à Terni : ce qui abrégera d'environ 20 milles la route que

l'on faisoit par Civita - Castellana. — Au moien de quelques excavations faites dans la vigne de Mrs. Pierre & Antoine Saffi, située dans la ville, entre la Porte-Latine & celle de St. Sebastien, on a retrouvé le véritable tombeau des Scipions que les savans plaçoient hors de la nouvelle porte près *Domine-quo-vadis* : ce qui est prouvé indubitablement non-seulement par l'épita phe de Publius-Cornelius Scipion, écrite sur deux tables de bois de poivrier blanchies anciennement & sur lesquelles on avoit gravé les caractères enlumines en rouge, mais encore par une autre que l'on voit plus enfoncée dans le souterrain, qui est dans le même goût, & qui appartient à Lucius Scipion, Questeur & Tribun-militaire, fils du célèbre Scipion surnommé l'Asiatique, qui subjuga Antiochus le-Grand ; & cette circonstance est exprimée dans la même inscription.

On doit pour l'honneur de la religion & de la vertu, ajouter à l'éloge de feu le cardinal Castelli, mort dernièrement, infiniment regretté dans tout l'Etat-ecclésiastique, que cette Eminence très-riche par ses biens patrimoniaux, ne connut ce qu'elle avoit que pour en aider les pauvres. Chargé, avant que d'être décoré de la pourpre, du vaste hôpital du St. Esprit, il est incroyable avec quel zele il a rempli cette importante charge. Combien de fois dans la nuit la plus rude faisoit-il des rondes, pour voir, si les malades étoient servis avec soin ; toujours prêt à récompenser ceux qui faisoient leur devoir. Devenu cardinal & employé dans presque toutes les congrégations, il sçut four-
nir

nir seul à tout , ne s'en reposant qu'à lui-même pour les décisions ; aussi par une étude opiniâtre & constante s'étoit-il mis dans le cas de ne point emprunter les lumières d'autrui. Son amour pour la religion est aussi connu que son désintéressement , que sa modestie , que son humilité , que sa patience dans de grandes souffrances , que son attachement au Saint-Siège. Sensible aux malheureuses circonstances des tems , il eût voulu , à quelque prix que ce fût , y remédier. La Providence l'a montré , pendant 20 ans , au Sacré-Collège , digne de son estime , de sa vénération , & lui laisse un grand vuide à voir remplir. Au lieu des éloges qu'on pourroit justement inscrire sur sa tombe sépulcrale , toujours humble , il a ordonné qu'on n'y lût que ces paroles : *Ici sont les os de Joseph-Marie Castelli , Cardinal.*

Extrait d'une lettre du vice-consul de France à Messine , du 27 Avril.

“Après les différentes secousses de tremblement de terre que nous avons éprouvées , la tranquillité renaissoit , chacun s'étoit retiré chez soi , les maisons avoient moins souffert qu'on ne l'avoit cru , lorsque dans la nuit du 8 ou 9 de ce mois les secousses recommencerent ; on en compta jusqu'à huit toutes sensibles & effraiantes. Celle qu'on ressentit à onze heures & demie avant minuit fut des plus vives , & fit abandonner les domiciles. On se réfugia dans les places de Saint-Jean , de la cathédrale & sur l'esplanade : les femmes , les enfans , les malades dans des carrosses , & presque tout le reste des habitans fut

sur pied & en prieres. A trois heures un quart du matin j'étois debout; je sentis l'air de la chambre s'agiter avec violence, comme si une fenêtre se fût ouverte; l'instant d'après les murailles s'ébranlerent avec un bruit dont l'ondulation fut assez longue; j'ai compté, après la premiere secouffe, onze battemens de poulx jusqu'à l'entiere affiette du sol, en forte que si l'on suppute la motion de l'air & l'ébranlement, le tout a duré plus de 20 secondes, mais heureusement sans aucun mouvement vertical. Comme la crainte de voir ma maison s'écrrouler portoit machinalement ma vue sur les murailles, j'ai observé fort exactement que ce tremblement de terre a eu la même direction que celui du 28 Mars dernier, c'est-à-dire, du nord au sud. Ma maison s'est ouverte en quatre endroits, presque toutes celles de la marine ont plus ou moins souffert. Le palais de Villa di cane, celui de Bosco, celui du consul d'Espagne, la belle église de l'Annunciata, le monastere de Monte-vergine, la belle fabrique delle Verginelle, sont ouvertes du haut en bas: l'hôtel de ville a aussi souffert quelques dommages, ainsi que tous les grands édifices, & en général il y a peu de maisons qui n'aient besoin de grandes réparations. Le gouvernement les fait exactement visiter toutes, il fait démolir celles qui menacent tuine, & étaiér celles qui sont susceptibles d'être réparées. On a envoyé à Catania & à Melazzo pour y être informé de ce qui se passe aux volcans: l'Etna est tranquille, Stromboli jette beaucoup de feu; nous

entendons depuis plusieurs jours un bruit souterrain assez fréquent, & pareil à celui qui précéda en 1767 l'éruption du Vésuve. Il paroît venir de Monte-Scudero, à dix-huit milles de cette ville, & les habitans de la Scaletta & des environs disent que la cime de cette montagne paroît enflammée. On prétend qu'autrefois il y a eu un volcan qui pourroit se rouvrir „

VENISE (*le 1 Juin.*) Le grand-conseil vient d'élire cinq correcteurs, qui sont leurs Excel. Alvise Contarini & George Pisani, procureurs de St. Marc; & les nobles Girolamo-Afcanio Giustiniani, Pierre Barbarigo, & Zacharie Valerano. Ces cinq correcteurs sont chargés de proposer après le terme d'un an au grand-conseil les loix les plus convenables pour diminuer le prix des articles de premiere nécessité, pour réprimer le luxe, pour prescrire des instructions aux magistrats préposés à l'exécution de ces loix, & pour d'autres objets également intéressans. L'on espere, que les travaux de ces cinq députés termineront enfin les délibérations, qui occupent depuis longtems notre gouvernement au sujet de quelques abus, qui se sont glissés par la succession des tems dans la police intérieure de notre république.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 30 Mai.*) Le 22 au soir, l'Impératrice-Reine, accompagnée de l'Archiduc Maximilien, ainsi que de Mesdames les Archiduchesses, s'est rendue à Neustadt pour

Y voir le nouvel établissement formé en faveur du corps des cadets, & y assister aussi à la bénédiction de leurs drapeaux. Le lendemain, les Dames de l'Ordre de la Croix-étoilée ont fait un service pour le repos de l'ame de Marie-Antoinette Electrice douairiere de Saxe, née Duchesse de Baviere. S. M. I. R. A. y a assisté avec la famille impériale. Cette auguste Souveraine est allée à Schœnbrunn. Les détachemens de troupes qui partirent d'ici le 15 pour former le camp de Minckendorf, furent conduits par M^{sr}. l'Archiduc Maximilien & les deux généraux de Laudon & de Nostitz. — L'Impératrice-Reine vient de nommer conseiller intime actuel le chambellan comte de Trautmansdorff, envoyé de Boheme à la diète de Ratisbonne. — Le 28, après la procession, S. E. M^r. le baron Louis de Breteuil, ambassadeur du Roi Très-Chrétien, revenu depuis peu de France en cette cour, eut sa premiere audience de cette auguste Souveraine, ainsi que de la famille royale.

Tous les avis que l'on reçoit du voiage de l'Empereur sont très-satisfaisans; ce Monarque jouit d'une parfaite santé; il a quitté Lemberg & a pris sa route par Brodi pour Mohylow, n'ayant de toute sa suite que S. E. le général comte de Braun pour l'accompagner.

L'on assure que l'Archiduc Maximilien sera nommé co-adjuteur de Munster & de Cologne; & que toutes les difficultés à cet égard sont déjà applanies. — L'Empereur a disposé

posé de la pension annuelle de 80,000 florins que recevoit le feu Duc de Modene comme gouverneur de Milan, de maniere que l'Archiduc Maximilien & les Archiduchesses Marie-Anne & Elisabeth en recevront annuellement chacun 12,000 flor., & l'Archiduc Ferdinand 44,000.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 10 Juin.) *Extrait de la gazette extraordinaire de la cour, du 25 Mai.*

“ Le capitaine Uvedale, ci-devant commandant du vaisseau du Roi, l'Ajax, & le capitaine Bazely, du vaisseau du Roi, le Pégase, arriverent ici hier au soir fort tard avec des dépêches de la part de l'amiral Sir George Brydges Rodney, baronet, commandant en chef des vaisseaux du Roi aux isles Sous-le-Vent, à M^r. Stephens, contenant la relation suivante de la défaite de la flotte françoise sous le comte de Guichen „

Extrait d'une lettre de Sir George Brydges Rodney à Mr. Stephens, datée à bord du Sandwich à la hauteur de la baie du Fort-royal de la Martinique le 26 Avril.

Depuis que j'ai informé les Seigneurs de l'amirauté de mon arrivée à la Barbade & à Ste. Lucie, & que j'avois pris le commandement des vaisseaux du Roi en cette station, l'ennemi, qui avoit paradé durant quelques jours devant Ste. Lucie avec 25 vaisseaux de ligne & 8 frégates remplis de troupes, & qui espéroit de surprendre l'isle, fut trompé dans ses vues par la bonne disposition que le général Vaughan avoit faite des troupes, & le contre-amiral Parker des vaisseaux

vaisseaux : il se retira dans la baie du Fort-royal peu d'heures avant mon arrivée à la baie de Gros-Islet le 27 Mars. Aussi tôt que la flotte put être prête, je résolus de rendre à l'ennemi la visite & de lui offrir la bataille. En conséquence je me rendis le 2 Avril avec toute la flotte à la hauteur de la baie du Fort-royal, où j'offris pendant deux jours le combat à l'ennemi, notre flotte étant assez proche pour pouvoir compter tous ses canons & quelquefois à la portée des coups à la volée de ses forts. Mr. de Guichen, quoique supérieur en nombre, préféra de rester dans le port : je pensai qu'il étoit plus convenable pour le service de Sa Majesté de laisser une escadre de vaisseaux doublés de cuivre pour veiller aux mouvemens de l'ennemi, & pour m'avertir à tems, au cas qu'il tentât de sortir. J'ai mouillé avec le reste dans la baie du Gros-Islet, prêt à couper ou à filer le cable, à l'effet de poursuivre ou de combattre l'ennemi, au cas qu'il quittât la baie du Fort-royal. Les deux flottes restèrent dans cette situation jusqu'au 15 de ce mois, lorsque l'ennemi mit en mer avec toute sa flotte au milieu de la nuit. En ayant été averti sur le champ, je le suivis ; & ayant reconnu la baie du Fort-royal, ainsi que la rade de St. Pierre, pour voir ce qui s'y trouvoit, nous l'apperçumes le 16 à environ 8 lieues sous le vent du roc de la Perle. Il s'en suivit une chasse général au nord ouest ; & à 5 heures du soir nous découvrimes clairement, que la flotte ennemie consistoit en 23 vaisseaux de ligne, un de 50 canons, trois fregates, un lougre & un cutter. A l'entrée de la nuit, je formai la flotte sur la ligne de bataille à l'avant ; & j'ordonnai aux fregates la Vénus & le Levrier de se tenir entre les flottes du Roi & de l'ennemi, pour veiller à leurs mouvemens ; ce qui fut admirablement bien exécuté par cet officier habile & vétérân, le capitaine Fergusson, commandant la Vénus. Les manœuvres que l'ennemi fit durant la nuit, indiquèrent un desir d'éviter la bataille, ce que j'étois résolu à ne pas permettre ; & en conséquence je contrecarrai tous

les mouvemens. Le 17 au point du jour nous vîmes distinctement que l'ennemi commençoit à former sa ligne à l'avant : je fis le signal de la former aussi à deux encablures de distance. Quarante-cinq minutes après 6 heures je fis connoître par un signal public, que mon intention étoit d'attaquer la queue de l'ennemi avec toutes mes forces ; signal auquel il fut répondu par chaque vaisseau de la flotte. A 7 heures du matin, m'apercevant que la flotte étoit trop étendue, je fis le signal pour la ligne de bataille seulement à une encablure entre chaque vaisseau. Trente minutes après 8 heures du matin, je fis le signal pour former la ligne de bataille de front, chaque vaisseau se portant l'un de l'autre nord à l'ouest & sud à l'est ; & nous mêmes le cap vers l'ennemi. Il pénétra ce signal ; & ayant découvert par-là mon intention il vira vent arrière & forma la ligne de bataille les amures à l'autre bord. Je fis immédiatement le signal de ferrer le vent & de former la ligne de bataille à l'avant, à deux encablures de distance, les amures à babord. Les différens mouvemens de l'ennemi m'obligèrent à être fort attentif & à saisir promptement chaque occasion qui s'offroit pour l'attaquer avec avantage. Les seigneurs commissaires pourront connoître les manœuvres que fit la flotte du Roi, par les minutes des signaux avant & durant l'action. A onze heures du matin je fis le signal de se préparer au combat, afin de convaincre toute la flotte, que j'étois déterminé à forcer l'ennemi à une action. Cinquante minutes après onze heures du matin je fis le signal pour que chaque vaisseau portât & gouvernât vers celui qui étoit vis à-vis de lui dans la ligne ennemie, conformément au 21^e article des *instructions additionnelles pour le combat*. A 55 minutes après 11 heures du matin je fis le signal pour la bataille ; & peu de minutes après celui que c'étoit mon intention d'engager de près, & naturellement que le vaisseau-amiral donneroit l'exemple. Peu de minutes avant une heure après-midi un des vaisseaux de la tête commença l'action : A une heure après-midi, le Sandwich

au centre, après avoir reçu plusieurs décharges de l'ennemi, y entra également. *M'appercevant que plusieurs de nos vaisseaux ne combattoient qu'à une certaine distance, je répétai le signal pour combattre de près.* L'action au centre continua jusqu'à 15 minutes après 4 heures après-midi, lorsque Mr. de Guichen à bord de la Couronne qu'ils avoient monté de 90 canons, le Triomphant & le Fendant, l'un de 84, l'autre de 74, commandés par le comte de Sade & le marquis de Vaudreuil, chefs d'escadre, après avoir combattu le Sandwich pendant une heure & demie, s'éloignerent. La supériorité du feu du Sandwich & la conduite courageuse de ses officiers & de son équipage mirent ce vaisseau en état de soutenir un combat aussi inégal, quoiqu'avant d'être attaqué par eux il eût forcé trois autres vaisseaux à quitter leur ligne de bataille, qu'il eût entièrement rompue, & qu'il fût sous le vent des eaux de l'amiral françois. On peut dire, qu'à la fin de la bataille l'ennemi se trouva complètement battu; mais telle fut la distance, l'avant-garde & l'arrière-garde étoient du centre, & tel l'état de plusieurs vaisseaux désemparés, particulièrement du Sandwich, qu'on eut bien de la peine durant 24 heures à le tenir sur l'eau, & qu'il fut impossible de le poursuivre cette nuit sans le plus grand désavantage: cependant l'on n'épargna aucuns efforts pour remettre la flotte en bon ordre; & j'ai le plaisir d'informer les seigneurs commissaires, qu'ayant apperçu de nouveau le 20 la flotte ennemie, nous la poursuivîmes trois jours de suite, mais inutilement, vu qu'elle fit tous les efforts possibles pour éviter une seconde action, & qu'elle ne chercha qu'à gagner le Fort-royal de la Martinique: Nous lui en coupâmes le chemin; mais pour éviter le risque d'un autre combat, elle se refugia à la Guadeloupe. Comme je trouvai qu'il seroit envain de suivre les ennemis avec la flotte du Roi dans l'état où elle étoit, & chacun de leurs mouvemens indiquant leur intention de gagner la baie du Fort-royal de la Martinique, comme le seul endroit où ils pussent

font réparer leur flotte délabrée, je jugei que l'unique moyen, qui nous restoit pour les forcer à une action, étoit d'arriver avant eux à la hauteur du Fort-royal. La flotte à mes ordres y croise actuellement, attendant chaque jour l'arrivée de l'ennemi : j'ai dépêché des frégates au vent & sous le vent de chaque îlle, pour m'avertir de son approche. L'amiral Parker m'informe, que plusieurs vaisseaux de l'avant-garde ennemie ont été extrêmement désemparés & forcés à s'éloigner : son propre vaisseau a été endommagé & son grand mat fort en danger. Je ne saurois achever cette lettre, sans informer les seigneurs commissaires, que l'amiral françois, qui m'a paru être un officier brave & courageux, a eu l'honneur d'être noblement secondé durant toute l'action. Le capitaine Uvedale, du vaisseau du Roi l'Ajax, dont la santé ne lui permettoit pas de rester dans ce pays, & le capitaine Bazely du Pégase sont chargés de mes dépêches, & informeront les seigneurs commissaires de toutes les particularités, qu'ils pourroient souhaiter de savoir. J'envoie ci-incluse une liste des tués & des blessés, avec le tableau de la ligne de bataille.

Division de l'avant-garde, commandée par le contre-amiral Parker : le Sterling Castle, cap. Carkett, de 64 canons & 500 hommes ; Ajax, cap. Uvedale, de 74 can. & 600 hommes ; Elisabeth, l'hon. cap. Maitland, id. idem ; Princesse-royale, le contre-amiral Parker, le Sr. Harmond, cap. de pavillon, 90 can. & 770 hommes ; Albion, cap. Bowier, de 74 can. & 600 hommes ; Terrible, cap. Douglas, id. idem ; Trident, cap. Molloy, de 64 can. & 500 hommes ; la frégate Greyhound.

Division du centre, commandée par Sir George Brydges Rodney baronet, commandant en chef : le Grafton, commodore Collingwood, le Sr Newnham, cap. de pavillon, de 74 can. & 617 hommes ; Yarmouth, cap. Bateman, de 64 can. & 500 hommes ; Cornwall, cap. Edwards, de 74 can. & 600 hommes ; Sandwich, Sir George B. Rodney baronet, le Sr. Young, cap. de pavillon, de 90 can. & 730 hommes ;

Suffolk, cap. Crespin, de 74 can. & 600 hommes; Boyne, cap. Cotton, de 68 can. & 520 hommes; Vigilant, cap. Sir G. Home, de 64 can. & 500 hommes. Les frégates Vénus (celle-ci pour répéter les signaux) Deal-Castle & Pegasus.

Division de l'arrière-garde, commandée par le contre-amiral Rowley : la Vengeance, commodore Hotham, le Sr. Holloway, cap. de pavillon, de 74 can. & 617 hommes; Medway, cap. Affleck, de 60 can. & 420 hommes; Montagu, cap. Houlton, de 74 can. & 600 hommes; Conqueror, contre-amiral Rowley, le Sr. Watton, cap. de pavillon, de 74 can. & 617 hommes; Intrépide, l'hon. cap. H. St. John, de 64 can. & 500 hommes; Magnificent, cap. Elphinstone, de 74 can. & 600 hommes. La frégate Andromeda & le Centurion pour couvrir l'arrière-garde en cas de besoin.

Liste des tués & blessés à bord de chaque vaisseau, pendant le susdit engagement : à bord du Sterlin Castle 4 tués & 34 blessés; de l'Ajax 4 tués 13 blessés; de l'Elisabeth 9 tués, 15 blessés; de la Princesse royale 5 tués, 14 blessés; de l'Albion 3 tués, 2 blessés; du Terrible ni tués, ni blessés; du Trident 14 tués, 26 blessés; du Grafton 2 tués, 30 blessés; du Yarmouth 5 tués, 15 blessés; du Cornwall 21 tués, 49 blessés; du Sandwich 18 tués, 51 blessés; du Suffolk 12 blessés; du Boyne 2 tués; du Vigilant 2 blessés; de la Vengeance 1 tué, 6 blessés; du Medway 2 tués, 3 blessés; du Montagu 9 tués, 26 blessés; du Conqueror 13 tués, 26 blessés; de l'Intrépide 7 tués 9 blessés; du Magnificent 1 tué, 10 blessés; total 120 tués & 353 blessés.

Les officiers tués, sont l'hon. capitaine St. John, du vaisseau l'Intrépide, Mrs. Deacon & Hooper, premier & second lieutenant dudit vaisseau; Mr. Dam, un lieutenant danois sur le même bâtiment; Mrs. Mackton & Wigmore, lieutenans sur le Sandwich & le Medway. Les officiers blessés sont le cap. Houlton du Montagu, l'hon. A. Cockrane, 4e. lieutenant dudit vaisseau; le cap. Carey des marins; le cap. Ogle, du 87e. régi-

ment ; le cap. Newnham , du Grafton , Mr. Stewart , 3e. lieutenant de ce vaisseau , Mr J. Smith , 5e. lieutenant du même , Mr E. Smith , lieutenant à bord du Sandwich , Mr. Harriott , lieutenant des marines , à bord de l'Elisabeth , & le canonier de l'Intrépide.

G. B. RODNEY.

Extrait d'une lettre du général-major Vaughan , commandant en chef des forces du Roi aux îles sous le Vent & Caraïbes , au lord George Germaine , datée à Ste. Lucie , le 25 Avril 1780.

Sur l'avis que la flotte françoise sortoit du Fort-royal , Sir George Rodney mit immédiatement en mer ; & comme il pouvoit s'offrir des occasions pour voir les îles ennemies , en donnant aux troupes le secours dont elles pourroient avoir besoin , je l'accompagnai à bord du Sandwich , qui a eu la part la plus distinguée dans l'action , qui se donna le 17 du courant. Un vaisseau ne sauroit être conduit avec plus de bravoure , ni fournir aux annales de la marine un caractère plus illustre , que celui que Sir George a soutenu , en donnant le plus noble des exemples : mais de vouloir tenter son éloge ce seroit nuire à son mérite , qui surpasse tout applaudissement.

L'état extrêmement mauvais de la santé du lieutenant-colonel Musgrave l'a porté à demander la permission de retourner en Europe pour se rétablir : comme il a été long-tems dans ces quartiers , & que , parfaitement instruit de tout ce qui y est arrivé , il peut vous donner , mylord , l'information la plus complète , agréez que je me réfère à lui pour les autres particularités : il a fait les fonctions de quartier-maître-général , & s'est toujours conduit dans toutes les parties du service d'une manière si éminemment distinguée , que je regrette sincèrement la cause , qui lui fait quitter cette île.

Vous me permettez , mylord , d'ajouter , que ma plus grande ambition sera de saisir l'occasion d'avancer le service de Sa Majesté ; c'est à quoi tous mes efforts seront consacrés.

Le 4^e. fils du Roi aiant déclaré l'intention

qu'il avoit de servir sur la flotte, & mylord Amherst aiant été consulté pour savoir quel seroit l'officier le plus propre à initier ce jeune Prince dans les exercices & manœuvres, ce général a recommandé le capitaine Sims pour instructeur de S. A. R.

Depuis le 2 de ce mois cette capitale a été le théâtre d'un tumulte, que sa cause même fait détester par la partie la plus saine de la nation. Mylord George Gordon, qui a trouvé le moyen de se rendre important, en se mettant à la tête du parti intolérant, sous le nom d'*Association protestante*, avoit annoncé dans la séance des communes du 30 Mai, que Vendredi 2 Juin il présenteroit la Pétition des habitans de Londres & de Westminster pour la révocation de l'acte, passé en 1778 en faveur des Catholiques-romains, & qu'il proposeroit cette révocation le même jour. En conséquence il fit insérer dès le 1 Juin dans les papiers publics quatre résolutions de son Association, suivant lesquelles elle s'assembleroit le 2 Juin dans les champs de St. George, & marcheroit vers le parlement, la cocarde bleue au chapeau, en 4 divisions; celles de Londres, de Westminster, de Southwark, & la division écossaise. Conformément à cet avis public, les zélés s'assemblerent dans les champs de St. George le 2 à 7 heures du matin: Et, mylord George Gordon s'étant mis à leur tête vers les 11 heures, ils marcherent vers le parlement, au nombre d'environ 50 mille hommes, sur une file de 6 hommes de front, un homme portant la Pé-

tition.

tion en rouleau sur sa tête. Effectivement mylord George Gordon, qui avoit promis qu'elle feroit longue depuis Buckingham-House jufqu'à Whitehall, a tenu parole, cette énorme requête, fignée de plus de 150 mille noms, rempliffant plusieurs longues feuilles de parchemin. Comme la qualité des pétitionans répond à l'objet de leur plainte, il étoit immanquable, que cette belle proceffion ne causât du défordre : il commença à l'occafion de la rencontre qu'elle fit de l'archevêque d'York dans fon carrosse : elle arrêta ce prélat & l'infulta d'une façon groffiere : Le comte de Bathurst, président du conseil, le comte de Mansfield, le vicomte Stormont, le duc de Northumberland, les évêques de Litchfield & de Lincoln, les lords Willoughby de Broke & Ashburnham, efferent ensuite un traitement non moins indécent ; le comte de Hillsborough l'auroit fur-tout éprouvé, s'il n'avoit été accompagné du vicomte Townshend, pour lequel la populace témoigna des égards. Elle crioit *point de Papisme*, & forçoient les passans, particulièrement les membres des deux chambres, à mettre des cocardes bleues & à promettre qu'ils voteroient pour la révocation de l'acte en faveur des Catholiques-romains. De tous les membres de la chambre des communes, il n'y en eut aucun de plus maltraité que M^r. Welbore Ellis, trésorier de la marine : il se sauva au Guildhall, où les mutins le pourfuivirent. Mylord Germaine se trouva aussi exposé à des insultes ; mais mylord North les évita & fut même conduit à la chambre avec des cris de

joie, sur la promesse qu'il fit en *homme d'honneur*, de soutenir mylord George Gordon de toute son influence & de tout son pouvoir. Les féditieux poussèrent l'audace jusqu'à vouloir forcer les portes des deux chambres, dont ils tenoient les avenues, pour ainsi dire, assiéguées; mais les huissiers réussirent à repousser leurs tentatives.

Une licence aussi effrénée, sous les yeux mêmes de l'assemblée nationale, devoit nécessairement exciter son attention immédiate. Pendant que le duc de Richmond étoit occupé le 2 à prononcer un discours à l'appui de la motion qu'il avoit faite, pour faire recevoir le plan d'une représentation parlementaire plus égale, mylord Montfort l'interrompit pour informer la chambre, que mylord Boston, en se rendant à l'assemblée, venoit d'être tiré de son carrosse par la populace qui le maltraitoit, & qu'il étoit actuellement en grand danger de sa personne. La chambre se trouva sur cette nouvelle dans une grande perplexité : le comte de Radnor proposa, qu'un certain nombre de Seigneurs se rendroient hors la chambre pour tâcher d'appaîser les féditieux, & de tirer mylord Boston d'entre leurs mains; d'autres Seigneurs firent des ouvertures différentes : mais, tandis qu'on délibéroit, mylord Boston entra, sa chevelure en désordre, & ses habits portant des marques de la violence populaire. Le reste de la séance se passa en altercations & en reproches sur les causes de la fermentation, qui regne actuellement parmi la nation. Les pairs reprirent le

lendemain la considération des moyens de punir les auteurs de ce désordre , & firent à ce sujet sur la proposition du comte de Bathurst , un arrêté.

Dans la chambre des communes , mylord George Gordon présenta la Pétition , qu'il avoit apportée avec tant d'éclat ; & il proposa de la prendre en considération immédiate ; Il fut secondé par M^r. Bull ; mais après un pourparler , qui ne fut pas de longue durée , il fut décidé à la pluralité de 192 contre 7 voix de renvoyer au 6 de ce mois l'examen de cette Pétition en comité de toute la chambre. D'abord que mylord George Gordon vit , que , malgré les procédés tumultueux de la foule , la très-grande pluralité de la chambre n'étoit pas disposée à céder à des menaces , il se rendit à la galerie , d'où il harangua la populace , en apparence pour la tranquilliser , l'assurant qu'elle n'avoit rien à attendre de la chambre ; mais qu'elle avoit un Souverain gracieux , qui sans doute avoit déjà envoyé à son ministre des ordres secrets de travailler à la révocation d'un acte , qu'il voioit être si désagréable à son peuple. Après mylord Gordon M^r. Allanson , chapeain de la chambre , adressa aussi un discours à la multitude , dans lequel il dit entre autres , que *le noble lord , qui venoit de parler , seroit coupable de tout le sang , qui pourroit être versé dans les désordres de cette journée.* Mais le discours de M^r. Allanson ne put calmer la fermentation , qui s'étoit déjà emparée de l'esprit de cette Association fanatique : elle se porta aux excès

les plus coupables, ne respectant ni la loi des nations à l'égard des ministres étrangers, ni les droits de ses concitoyens; elle se précipita en foule à la chapelle du marquis de Cordon, envoyé-extraordinaire du Roi de Sardaigne; &, l'ayant dépouillée de tous ses ornemens, elle les brûla au milieu de la rue, mais avec si peu de précaution, que les flammes se communiquèrent bientôt au bâtiment même, & que tout le quartier de Lincoln's-Inn-Fields eût été consumé sans le prompt secours des pompes, auxquelles les séditieux ne permirent pourtant pas de jouer sur la chapelle incendiée. Celle du comte de Haslang, envoyé-extraordinaire de Bavière, fut également pillée; &, malgré une proclamation rendue le 5 par le Roi en son conseil, la fureur populaire n'a pu encore être arrêtée: elle a commis de nouveaux excès le 3 & les deux jours suivans. Les ministres étrangers de la religion catholique ont tenu une conférence entre eux, à l'issue de laquelle ils ont expédié des exprès à leurs cours respectives.

Les troupes aiant été mises sous les armes disperferent, à la vérité, les mutins; mais, le marquis de Cordon, envoyé de Sardaigne, aiant fait réparer autant que possible sa chapelle, pour la remettre en état d'y faire le Service divin dimanche, la populace n'en fut pas plutôt instruite, qu'elle y accourut ce jour-là à 5 heures du matin; elle détruisit toutes les réparations déjà faites, renversa les bancs, brisa les chaises, jetta les coussins dans la rue, & se préparoit à démolir même la maçonnerie,

lorsqu'un détachement des gardes vint mettre fin à ses excès : Les mutins avoient posté des sentinelles à toutes les avenues ; & , aussitôt que celles-ci virent approcher les troupes , elles en prévinrent leurs camarades , qui se retirèrent sur le champ avec précipitation : le détachement est resté dans Lincoln's-Inn-Fields toute la journée. Le dommage , causé à la chapelle de Sardaigne par ce double pillage , est très-considérable , vu qu'on n'avoit pas eu le tems d'en sauver les précieux ornemens : Une piece - d'autel , peinte par le chevalier Cafali & comprise dans la destruction , est évaluée seule à 2500 liv. sterling. L'épouse du marquis de Cordon , qui se trouvoit fort avancée dans sa grossesse , a été si affectée de ce désordre imprévu , qu'on en craint des suites pour sa santé. La perte , faite au pillage de la chapelle de Baviere , a été beaucoup moindre , parce que le comte de Haslang avoit eu le loisir d'en mettre en sûreté la vaisselle & les autres ornemens les plus précieux , & que les troupes arriverent avant que les séditieux eussent achevé leur dessein. Les chapelles des ministres de Portugal , de Naples & de Vénise ont échappé à leur fureur : mais elle tomba le 4 au soir sur la chapelle catholique dans Little-Moorfields , dont ils pillèrent , détruisirent & brûlerent l'autel , les images , les tableaux , les bancs &c. A 9 heures & demie il y survint un détachement des gardes , à l'apparition duquel les séditieux se retirèrent avec tant de confusion , qu'il en arriva plusieurs accidens. Le lord-maire , les aldermans

mans Peckham & Clarke, & le shérif Pugin se rendirent aussi sur les lieux; & l'on arrêta la destruction pour le moment; mais le lendemain elle recommença avec plus de violence; & plusieurs milliers de mutins s'étant rassemblés dans Moorfields, le lord-maire, qui s'y rendit sur le champ avec ses officiers pour les contenir, auroit été insulté par ces frénétiques, si des détachemens des gardes à pied & à cheval, arrivés dans l'instant, ne l'eussent garanti de leur rage. Une femme, qui s'étoit exprimée imprudemment contre leur fanatisme, fut fort maltraitée, sa maison endommagée, ses meubles pillés &c. Quelques maisons de Catholiques-romains essaièrent le même sort. Une école de cette religion fut brûlée dans Moorfields; & deux autres dans Virginia-Street furent démolies. Le 6, le comte de Sandwich aiant tenté de s'ouvrir un passage pour se rendre au parlement, fut attaqué, blessé & exposé à être la victime des insurgens. Le soir le superbe hôtel du comte de Mansfield fut réduit en cendres, ainsi que la prison de Newgate, dont les portes furent enfoncées & les prisonniers mis en liberté. L'hôtel du lord North, ainsi que la banque & d'autres édifices publics, furent attaqués par les insurgens, qui furent repoussés par le militaire. On compte cent édifices ou maisons particulieres brûlées & le dommage est évalué à un million. Dans cette extrémité le Roi de l'avis de son conseil privé, s'est trouvé dans la nécessité d'employer les forces militaires pour supprimer de pareils attentats contre

la sûreté, la vie & les biens de ses sujets. Il y a un camp de dix mille hommes dans Hyde-parc, un autre de cinq mille au parc St. James, des corps de gardes en divers endroits de la ville & des patrouilles dans tous les quartiers. Les habitans ont uni leurs efforts à ceux de la cour, & l'on fait par-tout main basse sur les insurgens, dont une centaine a été tuée; & l'on pend sur les lieux tous ceux qu'on trouve en flagrant délit. Le gros de cette populace tumultueuse consiste en la lie du peuple. La nuit dernière a été assez tranquille. Dans ce moment les affaires reprennent leur cours ordinaire. Le lord George Gordon vient d'être mené à la tour.

Hier matin, la grande flotte a appareillé de Portsmouth.

F R A N C E.

PARIS (le 15 Juin.) On vient de publier la ratification du Roi, en date du 29 Décembre 1779 de la convention conclue entre S. M. & le gouvernement-général des Pais-bas; relativement aux limites des états respectifs. Les deux Souverains se cedent par cette convention pour leur convenance réciproque des villages; des censés; & des droits en Flandres, dans le Tournaisis, & le duché de Luxembourg.

L'ouverture de l'assemblée du clergé a eu lieu le 2 de ce mois. C'est M^r. l'évêque de Blois qui a prononcé le discours. Il a pris le contrepied des prédicateurs ordinaires, qui ne

cessent de gémir sur les progrès d'une funeste philosophie, & de se plaindre que la foi s'éteint. Le prélat a au contraire ranimé la confiance des fideles & de l'Eglise, en s'appuyant sur ces assurances si consolantes, que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle*. Mais ce n'est pas de quoi il est question en ce moment ; c'est du don-gratuit du clergé, que M^r. Necker a réduit à 16 millions, à condition que cet Ordre en prête au Roi 14, dont un million remboursable chaque année.

Tandis qu'on ne cesse de nous dire que le fanatisme de secte n'est plus à craindre, que la différence de la religion ne peut troubler l'état &c, on apprend que l'Angleterre est en proie aux tumultes les plus horribles par une révolte subite & redoutable occasionnée par un bil donné en faveur des Catholiques (a).

(a) Il ne faut pas douter que ces excès de la part des Protestans d'Angleterre ne mettent de nouveaux obstacles au rappel de ceux de France. Si pour avoir tant soit peu soulagé les Catholiques dans la plus horrible oppression, la cour & le parlement britanniques ont été à la veille d'une révolution, que seroit-ce si les sectaires voyoient les Catholiques jouir de tous les avantages accordés à la religion dominante ? On ne tarderoit guere à voir la fatale vérification de ces paroles de Charles IX : *Au commencement vous étiez contents d'une petite liberté, aujourd'hui vous voulez être nos égaux, dans peu vous voudrez être les maîtres & nous chasser entièrement*

Nous sommes encore ici sans relation authentique du combat naval du 17 Avril : la corvette , qui apportoit les premières dépêches de M^r. de Guichen , n'est pas arrivée : & ce qui est encore plus extraordinaire , c'est que les *duplicata* des lettres de ce commandant , que devoit apporter la goëlette , les Bons-Amis , ont été oubliées ou à la Guadeloupe ou à l'Orient : le ministre de la marine a reçu par ce bâtiment tous les paquets , excepté le plus intéressant : il expédia aussitôt un courier au commissaire de la marine à l'Orient , pour savoir ce que ce paquet est devenu. Un pareil oubli aura droit de surprendre d'autant plus , que l'on ne fait point à qui en imputer la faute : il a été cause , que les lettres particulières n'ont pas été délivrées ; de sorte que l'on n'a appris que très-peu de détails de ce combat du 17 Avril. Le vaisseau qui s'est le plus distingué , de l'aveu de toute la flotte , est l'Artésien de 64 , commandé par M^r. de Peynier ; il n'a pas craint de se mesurer avec la Princesse-royale de 90 canons , que montoit Parker , & il l'a désarmée au point qu'elle a fait les signaux de détresse , & qu'on a été obligé de la remorquer hors de la ligne ; le Vengeur de 64 , capitaine M^r. de Retz , s'est acquis aussi beaucoup de gloire ; c'est lui qui a achevé de
battre

tièrement du royaume. Autres refl. 15 Août 1778. p. 634 — 1 Sep. 1779, p. 23, & autres Journaux cités la-même.

bâtre la Princesse-royale; le capitaine qui a eu le bras cassé est M^r. d'Aymar, commandant le St. Michel; il y a eu en tout 10 officiers de blessés. M^r. de Guichen voyant que l'ennemi étoit trop près de Ste. Lucie pour pouvoir le forcer à un second combat, étant bien sûr de n'être plus inquiété dans l'expédition qu'il avoit en vue, déposa ses malades & ses blessés, en tout 7 à 800 hommes, à la Guadeloupe. L'Iphigénie seule mouilla à la Basse-Terre, la flotte étant toujours sous voiles. M^r. de Grassé descendit à terre avec M^r. de Saint-Simon, & M^r. de Bouillé lui-même visita le lendemain les hôpitaux; ces officiers ne restèrent qu'une heure à terre. M^r. de Guichen ayant été vu au nord de l'isle, on est persuadé qu'il va attaquer Saint-Christophe; & on ne croit pas que cette possession importante puisse se défendre contre 23 vaisseaux de ligne & 3 ou 4000 hommes de nos meilleures troupes, auxquels ils n'ont à opposer que des bateaux, un seul régiment & quelques milices.

Extrait des lettres arrivées à l'Orient par la goëlette les Bons Amis, le 1^{er}. Juin 1780, du comte d'Arbaud, gouverneur de la Guadeloupe; de la Basse-Terre, le 20 Avril 1780.

L'escadre du Roi, qui depuis hier est devant le rade de la Basse-Terre, est actuellement occupée à envoyer ses blessés à terre; elle a rendu lundi 17, un combat contre l'escadre ennemie, commandée par l'amiral Rodney, sur lequel je n'entrerai dans aucuns détails: ils seront envoyés par le comte de Guichen, ainsi que par le marquis de Bouillé qui étoit en barqué sur l'escadre. On ne

connoît pas encore bien exactement le nombre des morts & des blessés. Tous mes ordres sont donnés & mes dispositions faites pour qu'ils soient logés & bien soignés dans les hôpitaux.

Autre du sieur de Joubert, officier supérieur de la Martinique; de Saint-Pierre, le 28 Avril 1780.

Notre escadre a mis à la voile le 13 de ce mois, ayant à bord 3000 hommes de débarquement, commandés par le marquis de Bouillé. Elle ne put doubler la Martinique par le canal de la Dominique. L'escadre ennemie en eut connoissance; elle parut le 16 devant Saint-Pierre, & a livré le combat le 17 sous le vent de la Dominique. L'action a commencé à une heure après midi, & à 5 heures les ennemis ont ferré le vent: la nuit les a soustraits à la vue du comte de Guichen, qui est resté maître du champ de bataille. L'escadre ennemie n'ayant point été découverte au point du jour, notre général a porté sur la Guadeloupe pour y déposer ses blessés, sans laisser tomber l'ancre, & en s'entretenant sous voile; nous n'avons pas encore de détail de notre perte en hommes. Les Anglois ont été vus de Saint-Pierre, les 26 & 27, faisant route pour Sainte-Lucie. Un caboteur de la Guadeloupe, vient de me rapporter que notre escadre est sous le vent de cette île, & qu'il l'a laissée par le travers de Destraves, dirigeant sa route vers le nord.

On va armer à Grandville, deux frégates, la Louise & la Rosalie, pour aller en course. La première portera 44 canons, dont 30 de 18 livres de balle en batterie & 14 de 8 sur ses gaillards, & elle sera montée par 450 hommes d'équipage. La seconde portera 20 canons de 8 livres de balle, 14 pierriers, & sera pourvue de toutes les armes nécessaires pour armer 200 hommes d'équipage dont elle sera montée. Le commandement en chef de ses deux frégates qui navigeront de conserve,

a été donné au capitaine Pierre Denis du Cassou, de Bayonne, connu par des actions de valeur & d'éclat dans cette guerre, lesquelles lui ont mérité les récompenses les plus honorables du Roi, & la protection du ministre de la marine. Le capitaine du Cassou montera la frégate la Louise, & aura sous ses ordres, le capitaine Burgain, qui montera la Rosalie, dont il a le commandement particulier.

Occupés de propager la connoissance de tout ce qui peut être avantageux aux progrès du commerce, & au bien général de l'humanité, nous nous empressons de communiquer au public un avis envoyé de Perpignan, lequel contient ce qui suit.

“ Le Portvendres, sis en Roussillon, à 20
 „ lieues de Barcelone, & à quatre de Roses
 „ sur la côte de la Méditerranée, s'étant
 „ comblé depuis longtems, & aiant été abandonné, le Roi en a ordonné le rétablissement,
 „ & il est aujourd'hui en état de recevoir
 „ non-seulement les bâtimens marchands, de
 „ telle force qu'ils puissent être, mais même
 „ les frégates, & dans peu les vaisseaux
 „ du Roi. Ce port, dont la position forme
 „ le centre de la côte de la Méditerranée,
 „ reçoit par sa droite, tout ce qui sort du
 „ Détroit, & par sa gauche ce qui vient du
 „ Levant & de la côte d'Italie, au passage
 „ du golfe de Lyon: & il présente à toutes
 „ les nations commerçantes, non-seulement
 „ un point de réunion le plus avantageux
 „ pour le commerce réciproque, mais

„ en même tems un entrepôt de rafraîchisse-
 „ ment, & un asyle d'autant plus assuré, que
 „ ce port est à l'abri de tous les vents, par
 „ les montagnes qui l'environnent, & que
 „ les bâtimens y sont aussi tranquilles que
 „ dans un canal; & comme il n'est encore
 „ connu que de ceux qui depuis un an s'y
 „ sont réfugiés dans le gros tems, & lui
 „ ont dû leur salut, plusieurs aiant péri
 „ faute de le connoître, l'on vient de lui
 „ donner deux points de reconnoissance, en
 „ faisant mettre en blanc le fort St. Elme &
 „ la Tour de la Massane, placés sur les plus
 „ hautes montagnes des Pyrénées; qui sont
 „ vues de 15 à 20 lieues en mer, & l'on
 „ a placé à l'entrée du port, un fanal qui
 „ porte la lumière à plus de cinq lieues dans
 „ la nuit. Le Rouffillon, d'ailleurs, peut
 „ fournir par lui-même des vins de la
 „ première qualité, des huiles, du fer, des
 „ soies, des laines presque aussi belles que
 „ celles d'Espagne, & plusieurs autres pro-
 „ ductions „

L'obligation de recevoir dans les paiemens
 que le débiteur fait, un quarantieme des som-
 mes en pieces d'un sou, au poids, occasionne
 sans cesse des altercations & des plaintes.
 Car si on veut mettre dans le commerce les
 pieces dont les sacs pesés sont remplis, il s'y
 trouve une perte d'un quart, & quelquefois
 d'un tiers. Pour obvier à ces inconveniens,
 où il entre souvent de la fripponnerie, on
 propose de faire retirer par le Roi toutes ces
 pieces de monnoie pour les faire fondre, &

d'obliger de recevoir pour les appoints des billets qui ne pourroient être contrefaits, de 25 à 50 livres, tels que ceux de la caisse d'es-compte établie par M^r. Turgot, au moien du tems nécessaire à la refonte ; & pour que S. M. fût dédommagée de la perte qu'entraîne cette opération, les billets ne seroient remboursables qu'après certains délais fixés. — Mad. la marquise de Gouy, qui a perdu tous les procès qu'elle a intentés à son mari, & qui évalue les biens qu'elle possède de son chef à plus de cent mille livres de rente, a refusé son consentement au mariage de son fils aîné âgé de 27 ans. Le pere après avoir pris en régle un avis de parens, qui approuvoient le mariage projeté, lui a fait faire une sommation respectueuse, à laquelle elle a répondu qu'elle faisoit toutes les protestations qu'une mere outragée puisse faire contre le fils le plus rebelle. L'avocat de Croix a cité, en plaidant pour elle, toutes les loix qui défendent aux garçons de se marier avant l'âge de trente ans sans le consentement de leurs parens sous peine d'être déshérités ; mais au châtelet cette mere a été déboutée de son opposition d'autant plus que le pere & la famille étoient d'avis contraire au sien. Il est apparent qu'elle ne sera pas mieux venue au parlement, qui a rendu un arrêt il y a environ un mois contre de pareilles oppositions, en faveur d'un jeune homme majeur de 25 ans, qui avoit 60,000 livres de rente, & qui en espéroit encore plus de cent mille. On lui repro-

choit que la Demoiselle qu'il vouloit épouser n'avoit que 80,000 livres pour sa dot.

BREST (le 6 Juin) Il vient d'arriver ordre de presser l'armement de 6 vaisseaux, qui feront voile sous le commandement de M^r. le vicomte de Rochechouart, qui monte l'Auguste de 80 ; on ne fait pas leur destination. Nous comptons toujours qu'il en viendra ici 25 espagnols de Cadix, & 15 de M^r. de Beauffet pour composer l'armée navale de 40 à 45 vaisseaux de ligne. Les bâtimens particuliers qui avoient été préparés pour le transport de la cavalerie, ont ordre de désarmer, & ils seront à la suite de l'armée. Le vieux Northumberland fera armé en flûte. Le vaisseau de 74 à la construction duquel on travaille avec activité, ne portera point le nom de Soleil-royal, il sera nommé le Sceptre, & remplacera celui de ce nom qui est hors d'état de servir. On craint que la Diane n'ait tombé au pouvoir des ennemis, car on vient de recevoir une lettre d'un officier du régiment d'Orléans qui étoit à son bord ; il mande d'Angleterre qu'il va être échangé.

M^r. de Bougainville n'est arrivé que le 26 Mai à Brest, plus de 3 semaines après M^r. le comte de Breugnon ; l'on ne compte plus qu'il conduise avec une escadre des troupes en Amérique, attendu que la destination de l'amiral Graves est plutôt d'aller, comme Rodney, porter à Gibraltar les munitions qu'on n'y peut recevoir d'Afrique, ni par l'avidité subtile de quelques neutres, & puis

se rendre à la Jamaïque avec les 3 mille hommes de troupes qu'il a à bord.

La flotte composée d'environ 150 bâtimens marchands, de transport & d'approvisionnement, vient d'entrer dans ce port, où elle étoit attendue avec d'autant plus d'impatience, que depuis quelques jours on manquoit de plusieurs choses. Les frégates la Gloire & la Renommée ont convoié cette flotte partie de Bordeaux & de Nantes, & sont entrées ici avec elle.

Notre ville depuis le commencement de la guerre est un immense atelier, où s'exécutent sans relâche des travaux de tous genres. On est continuellement occupé à l'armement des vaisseaux qui restent dans ce port. Cependant à en juger d'après l'état actuel des choses, on pourroit croire que la flotte d'observation sera très-tardive à mettre en mer. Quant à la seconde division qui doit se joindre à M^r. de Ternay, il semble qu'on n'y pense plus.

On s'attend que M^r. le comte d'Estaing sera nommé pour commander notre grande flotte & s'opposer à M^r. Gearis, successeur de l'amiral Hardy; on ajoute qu'une escadre aux ordres de M^r. le vicomte de Rochouart ira peut-être chercher le convoi de Cherbourg s'il est encore possible d'entrer dans la Manche, & qu'il est venu ordre de préparer à faire voile les quatre vaisseaux qui doivent être commandés par M^r. de Bougainville. Ils prendront le reste des troupes que devoit emmener M^r. de Rochambeau;

& M^r. de Veimerange , qui l'année dernière étoit intendant de l'armée des côtes , partira avec cette division , quoiqu'il soit encore en cette capitale.

Suivant une liste authentique , il paroît que nos forces maritimes consistent en 84 vaisseaux de ligne : savoir quatre de 110 , & le reste de 90 , 80 , 74 , 64 & 50 pieces de canon. Le nombre des frégates se monte à 181 , y compris les corvettes , cutters & autres navires depuis quarante jusqu'à dix pieces de canon.

On compte qu'il y a présentement 28 vaisseaux de guerre en service en Amérique , 8 autres sous les ordres de M^r. Ternay , 7 dans les Indes orientales , 36 en Europe. Outre 5 de 74 qui se trouvent sur les chantiers & qui seront bientôt prêts à mettre en mer.

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (*le 10 Juin.*) L'état de la santé de S. A. R. le Prince gouverneur-général de ces provinces devient de jour en jour plus critique. D'après une mûre consultation des principaux médecins du pais , on a fait refermer les ouvertures faites depuis peu aux jambes de S. A. R. On ne peut malheureusement trouver aucun remede pour faire cesser l'oppression de poitrine , dont ce Prince est incommodé & qui empire de plus en plus.



1. Juillet 1780.

421

FIN du Traité conclu entre l'Impératrice-Reine & le Roi Très - Chrétien , concernant les limites de leurs états respectifs aux Pays-bas , & d'autres objets relatifs aux frontières.

“ XXXV. Pour l'exécution des articles 1, 5, 15, 18, 19, 20, 21, & 27, il sera nommé de part & d'autre des géometres qui dans le terme d'un mois après l'échange des ratifications de la présente convention, procéderont, sous l'inspection des commissaires des deux cours, au mesurage & à l'abornement des terrains qui en font l'objet. Ils traceront l'alignement des dix toises parallèles au chemin de Menin à Reckem, qui, en vertu de l'article 18, doivent être cédées à l'Impératrice-Reine, & présideront à l'ouverture commune de la tranchée dont il est question au même article. Ils tiendront des procès-verbaux de leurs opérations, qui seront censés faire partie de la présente convention, & auront la même force que s'ils y étoient insérés ,”

“ XXXVI. Les présens articles seront ratifiés par les Hautes Parties contractantes, & l'échange des ratifications se fera dans l'espace de six semaines, à compter du jour de la signature, ou plutôt, si faire se peut. En foi de quoi, Nous avons signé la présente convention, & y avons apposé le cachet de nos armes ,”

Fait à Bruxelles le 18 Novembre 1779.

(L. S.) Etoit signé NENY.

(L. S.) LE COMTE D'ADHEMAR.

Déclaration de Mr. le comte de Neny, relative à l'article 18 du Traité.

“ Par l'article 18 de la convention sur les limites des Pays-bas, conclu aujourd'hui entre l'Impératrice-Reine & le Roi Très-Chrétien, il a été dit, que Mr. le Duc d'Orléans & ses héritiers conserveront, comme barons de Halluin, dans la partie qui sera démembrée de cette terre, en vertu

du présent article, tous les droits de propriété, seigneurie & juridiction, dont S.-A. S. y a joui jusqu'à présent, en se conformant d'ailleurs, pour l'exercice de ces droits, aux loix & aux réglemens usités dans la partie des Pays bas autrichiens, à laquelle ce démembrement sera incorporé. Quoique par cette stipulation générale, il soit suffisamment pourvu aux intérêts & à la conservation des droits de Mr. le Duc d'Orléans; cependant Sa Majesté l'Impératrice Reine voulant donner à un Prince qui lui appartient de si près, des marques particulières de son affection & de son estime, le soussigné son ministre plénipotentiaire, à ce spécialement autorisé, déclare de plus

“ 1°. Qu'il sera libre à ce Prince d'établir pour la partie démembreée de Halluin, un lieutenant-bailli, né & domicilié sous la domination de Sa Majesté „

2°. Conformément aux usages du pays, S. A. S. choisira parmi les habitans de cette partie deux sujets pour servir en qualité d'échevins de Halluin „

“ 3°. Que la partie démembreée de cette terre ne fera point unie à la ville de Menin, ni au district de Menin-dehors, mais sera traitée sur le pied des villages voisins de la domination autrichienne „

“ 4°. Que les habitans de la partie démembreée, ne seront assujettis à aucune bannalité nouvelle de moulins „

“ Lorsque la sortie des grains sera permise dans les terres de la domination autrichienne, il sera libre aux habitans de la partie démembreée, nommément aux fermiers de Mr. le Duc d'Orléans, de faire moudre leurs bleds & autres grains, au moulin que ce Prince a fait construire pour l'avantage des habitans de la terre de Halluin, à la charge néanmoins de se munir d'un certificat de l'un des deux échevins résidant dans la partie démembreée, pour constater la quantité de grains qui aura été envoyée audit moulin, ainsi que la rentrée correspondante en farines „

“ Dans les cas où l'exportation des grains sera

prohibée dans les terres de la domination autrichienne, les habitans de la partie démembrée, qui voudront faire moudre leurs grains audit moulin, seront tenus de prendre un acquit à caution au bureau le plus prochain des douanes autrichiennes, qui accompagnera chaque transport, & qui devra être reproduit au même bureau, dans le terme de huit jours, pour qu'il puisse constater par là, que la quantité de farines venant du moulin, correspond à la quantité de grains énoncée dans l'acquit,,

“ 5°. Que les habitans de la partie démembrée, nommément les fermiers de Mr. le Duc d'Orléans, auront la pleine liberté d'enclorre leurs moissons, & de mener librement leurs fumiers & engrais sur les terres dépendantes de leurs fermes, qui se trouveront sous les deux dominations,,

“ Qu'il leur sera également permis de vendre leurs foins à des sujets françois, qui pourront les faire passer en France, en exemption de tous droits, moyennant que, dans ce cas, on leve une dépêche au bureau autrichien le plus voisin, après y avoir fait constater par certificat de l'un des deux échevins résidant dans la partie démembrée, que ces foins proviennent des prairies de cette partie, & ont été vendus par les mêmes habitans & fermiers,,

“ 6°. Qu'il sera loisible au propriétaire de la blanchisserie de fil, qui doit un arrentement à Mr. le Duc d'Orléans pour le terrein sur lequel elle a été construite, de blanchir également des fils qui lui seront apportés de la domination de France; à condition néanmoins, que le fil en écu qu'on apportera à cette blanchisserie, devra être produit au bureau de l'entrée, où l'on dépêchera un acquit à caution, à la charge de réexporter par le même bureau la même quantité correspondante en fil blanchi,,

“ En foi de quoi Nous avons signé la présente déclaration, & y avons apposé le cachet de nos armes,,

Fait à Bruxelles le 18 Novembre 1779,

(L. S.) NENY.

Ce Traité a été ratifié par les Hautes Parties contractantes, & les ratifications échangées à Bruxelles.

Il est aisé de voir par l'inspection des cartes que par ce traité les frontieres de ces provinces sont réglées d'une maniere plus précise & plus réguliere que par aucune convention antérieure. Le comte de Neny, qui a été employé à cette négociation de la part de notre gouvernement, a reçu à cette occasion une marque particuliere de l'estime de S. M. Très-Chrétienne : le comte d'Adhémar, ministre-plénipotentiaire de France, étant revenu depuis peu de Paris, lui a remis avec l'agrément de Mgr. notre gouverneur-général, au nom de ce Monarque une tabatiere ornée de son portrait & enrichie de brillans pour la valeur de deux mille ducats.

LA HAYE (*le 6 Juin.*) On assure que le placard touchant les équipemens projetés des vaisseaux de guerre & frégates de la république, dont L. N. & G. P. ont fait remettre le projet à L. H. P. avant leur dernier ajournement, portera " une défense de toute navigation de ces provinces vers l'étranger ; on en exceptera cependant les navires des nations étrangères qui naviguent avec leurs propres équipages ; les navires & bateaux employés aux différentes pêches ; les navires de la compagnie des Indes-orientales ; ceux qui naviguent pour le compte de la compagnie des Indes-occidentales ; mais qu'il sera permis à tous les bâtimens appartenans aux habitans de ces provinces de naviguer, dès qu'ils auront

1. *Juillet 1780.*

425

remis librement & en nature le 3^e. homme de leurs équipages aux colléges d'amirauté dont ils ressortent , afin de remédier en quelque manière au manque actuel de matelots ; qu'on exemptera cependant de cette livraison les bâtimens , montés seulement du patron & de 2 matelots , ou du patron , d'un matelot & d'un mouffe ; de plus que cette livraison n'aura lieu que deux fois en 12 mois de tems & cela les deux premiers voïages que le navire fera ; le tout sous peine de 600 florins d'amende payable par les capitaines & armateurs , qui tenteront de fortir des ports de la république , sans avoir fourni le 3^e. homme ,

Les Etats-généraux ont résolu de charger le comte de Welderen , leur ambassadeur près de la cour de Londres , de faire à celle-ci de sérieuses représentations sur les violences outrées , commises le 21 Avril dernier par quelques bâtimens charbonniers écossois armés , contre un petit armateur françois le Printems , qu'ils ont attaqué sous le fanal de Hellevœtfluy & chassé sur l'isle Gœrée , d'où ils ont ensuite retiré le bâtiment à la haute marée , après que les François l'eurent abandonné & l'ont emmené avec eux. Violation de territoire , dont L. H. P. exigent satisfaction.

NOUVELLES DIVERSES.

Samedi , 20 Mai , l'Impératrice de Russie s'est mise en route de Czarsko-Zelo pour la Russie-bleue , accompagnée d'une nombreuse suite & des vœux de tous ses sujets pour son

heureux retour : elle s'arrêta à un couvent à 19 werstes d'ici sur le chemin de Pétershoff , pour y faire ses dévotions ; & ensuite elle poursuivit son voiage sur Krasno-Zelo , pour y passer la première nuit. Le Grand-Duc & la Grand'Duchesse se sont rendus avec leur famille à Czarsko-Zelo , pour y établir leur séjour pendant l'absence de Sa Majesté ; & le premier-ministre comte de Panin se trouve aussi actuellement à ce château. Le feld-maréchal prince de Gallitzin , revêtu du gouvernement en chef de la résidence durant le voiage de Sa Majesté , a pris son logement en cette qualité au château-d'été dans l'enceinte de la ville. Ce Seigneur fera à la tête des réjouissances , qui se feront ici le 31 de ce mois , lorsqu'on fera l'ouverture solennelle de la nouvelle administration provinciale , qui vient d'être établie dans le gouvernement de Pétersbourg sur le même pied qu'elle l'a déjà été en plusieurs autres provinces de l'empire. Ces réjouissances consisteront en bals , masquerades , feux-d'artifice , illuminations &c.

Le voiage du Roi de Suede pour les eaux de Spa ne paroît plus douteux : on fixe même le départ de ce Monarque au 20 du courant.

On apprend que les vaisseaux françois , le Zélé , le Marseillois , l'Expériment , & deux frégates , escortant un convoi de 30 voiles destiné pour les isles , ont débouqué le Détroit. L'expériment & les frégates accompagneront ce convoi en Amérique , le Zélé & le Marseillois aiant ordre de le quitter à une certaine hauteur pour se réunir à l'escadre de M^r de

Beauffet. Les autres vaisseaux de Toulon, si nous en croïons les derniers avis reçus de ce port, ne tarderont pas à paroître de même dans nos parages. Il y a apparence, que l'escadre sortie du Ferrol croise de conserve avec celle de M^r. de Beauffet ; & nous doutons, que les ennemis soient en état de mettre sur pied des forces assez supérieures pour tenter de jeter de nouveaux secours dans Gibraltar, d'autant plus que Dom Michel Gaston est assez près du Déroit pour pouvoir leur en disputer l'entrée.

On mande de Berlin que le Roi, revenu le 29 Mai de la revue des troupes près de Magdebourg, est reparti le 1 Juin par Custrin pour faire également celle des régimens, rassemblés près de Stargard en Poméranie ; & Sa Majesté doit avoir continué hier sa tournée de-là sur Graudentz & Mockerau, où les troupes de la Prusse-occidentale exécuteront leurs manœuvres en sa présence. Notre Monarque, que le Prince de Prusse accompagne dans ce voiage, est attendu de retour le 13 à Potzdam, où les ministres ont ordre de se trouver alors pour rendre à Sa Majesté le compte annuel de leurs départemens. L'académie roïale des sciences & belles-lettres a tenu le jeudi 1 Juin son assemblée publique, destinée à célébrer l'avénement du Roi au thrône. M^r. le conseiller-privé Formey, secrétaire perpétuel, a fait l'ouverture de la séance, en ces termes : *Huit lustres sont écoulés depuis le jour où notre auguste Monarque monta sur le thrône : j'en compare les 40*

428 *Journal hist. & litt.*
 années aux 168 glaces , de la réunion des-
 quelles le Plin moderne se servit en 1747.
 pour renouveler le fameux miroir d'Archi-
 mede. Chacune de ces années jette des traits
 de lumiere , qui aboutissent au même foïer ,
 où l'Europe étonnée contemple la gloire de
 Frédéric. Puisse son éclat resplendir au moins
 jusqu'au dixieme lustre accompli !

T A B L E.

TURQUIE.	(Constantinople.	381	
RUSSIE.	(Pétersbourg.	382	
POLOGNE.	(Varsovie.	383	
ESPAGNE.	{ Madrid.	385	
		{ Cadix.	385
SUEDE.	(Stockholm.	388	
ITALIE.	{ Rome.	390	
		{ Messine.	392
		{ Venise.	394
ALLEMAGNE.	(Vienne.	394	
ANGLETERRE.	(Londres.	396	
FRANCE.	{ Paris.	410	
		{ Brest.	418
PAYS-BAS.	{ Bruxelles.	420	
		{ La Haye.	424
	<i>Nouvelles diverses.</i>	425	